

# JOURNAL OFFICIEL

**DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉBATS PARLEMENTAIRES**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

*Ce numéro comporte deux séances. La soixante-quinzième séance est encartée entre les pages 6258 et 6259*

---

**CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958**

**9<sup>e</sup> Législature**

**PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1991-1992**

**(74<sup>e</sup> SÉANCE)**

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**

**1<sup>re</sup> séance du lundi 18 novembre 1991**

***www.luratech.com***



## SOMMAIRE

### **PRESIDENCE DE M. LAURENT FABIUS**

#### **1. Discussion d'une motion de censure (p. 6249).**

MM. Pierre-André Wiltzer,  
Jean Le Garrec,  
Jean Tardito,  
Michel Jacquemin,

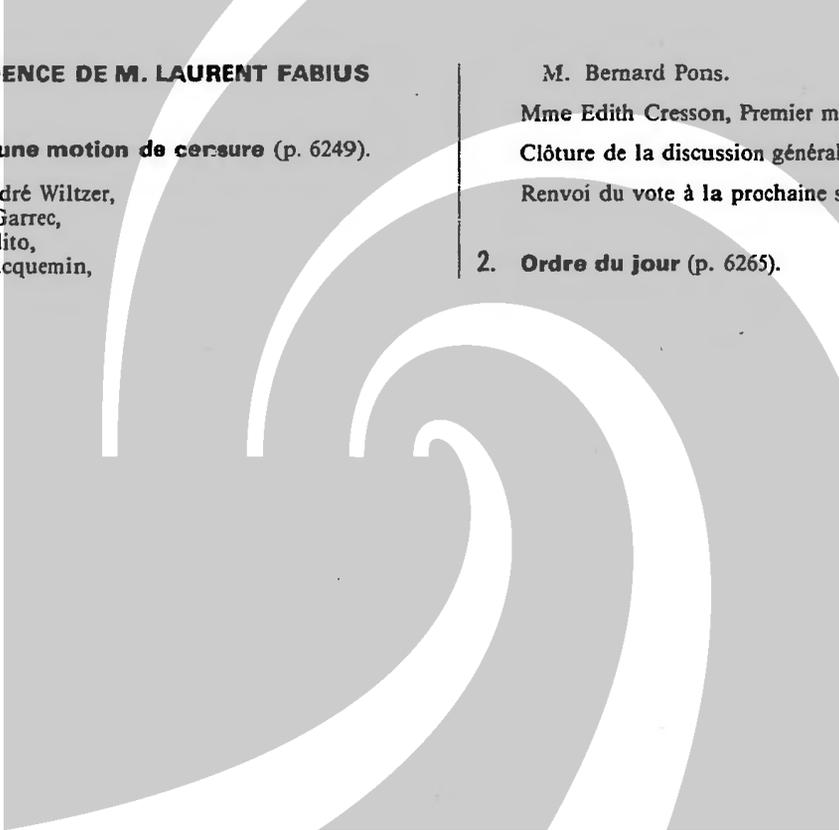
M. Bernard Pons.

Mme Edith Cresson, Premier ministre.

Clôture de la discussion générale.

Renvoi du vote à la prochaine séance.

#### **2. Ordre du jour (p. 6265).**



# *LuraTech*

# *www.luratech.com*

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à seize heures.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

## DISCUSSION D'UNE MOTION DE CENSURE

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la discussion de la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et cent seize membres de l'Assemblée (1). Mme le Premier ministre ayant engagé la responsabilité du Gouvernement pour l'adoption en première lecture du projet de loi de finances pour 1992, dans le texte dont elle a donné connaissance au cours de la troisième séance du 15 novembre 1991.

Le texte de la motion de censure a été communiqué à l'Assemblée au cours de cette même séance.

Je salue Mme le premier ministre et les ministres qui l'accompagnent.

Après que nous aurons entendu les cinq orateurs, puis le Gouvernement, je lèverai la séance. Je vous rappelle que le vote interviendra ce soir, à partir de vingt et une heures trente.

La parole est à M. Pierre-André Wiltzer, premier orateur inscrit.

**M. Pierre-André Wiltzer.** Monsieur le président, madame le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, monsieur le ministre des relations avec le Parlement, madame le ministre de la coopération et du développement, mes chers collègues, on a coutume de dire que le budget est l'acte politique essentiel d'un gouvernement, d'abord, parce qu'il résume l'ensemble d'une politique, ensuite parce que le débat et le vote du Parlement permettent de savoir s'il existe une majorité pour soutenir cette politique.

(1) La présente motion de censure est appuyée par les cent dix-neuf signatures suivantes : MM. Charles Millon, Pons, Jacques Barrot, Clément, Santini, Haby, Kergueris, Lestas, Bayard, Colombier, Rigaud, André Rossi, Mestre, Reymann, Wiltzer, Meslin, Bégault, Lafineur, Jean-François Deniau, Jacquet, de Robien, Falco, Blum, Dimaggio, Longuet, Vasseur, Mattei, de Charette, Ehrmann, Grötteray, Gilbert Gantier, Paecht, Francis Delattre, Chollet, Philibert, d'Harcourt, Prioriol, Léotard, Rossinot, François d'Aubert, Jean Bousquet, Pelchat, Chirac, Juppé, Robert-André Vivien, Ueberschlag, Jean-Louis Debré, Marcus, Dehaine, Kasperreit, Charoppin, Thomas, Alain Cousin, Paccou, Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Mme Bachelot, MM. Guichon, Villaume, Terrot, Maxcaud, Pandraud, Masdeu-Arus, Léonard, Couve, de Broissia, Legras, Audinot, Borotra, Ollier, Charité, Doligé, Balkany, Mme de Panafieu, MM. Peyrefitte, Gorse, Dominique Perben, Jean-Claude Mignon, Sarkozy, Mme Sauvaigo, M. Estrosi, Mme Elisabeth Hubert, MM. Cuq, Julia, Lucien Richard, Couveignes, Bourg-Broc, Goulet, Pasquini, Chasseguet, Raynal, Bachelet, Cavaille, Goasdouff, Mauger, Chamard, de Lipkowski, Cabal, Mme Alliot-Marie, M. Auberger, Mme Christiane Papon, MM. Galy-Dejean, Méhaignerie, Hyest, Mme Monique Papon, MM. Geng, Baudis, Landrain, Foucher, Fuchs, Chavanes, Grimaud, Voisin, Fréville, Adrien Durand, Bouvard, Birraux, Guellec et Mme Isaac-Sibille.

En défendant aujourd'hui cette motion de censure déposée par le groupe U.D.F. conjointement avec les deux autres groupes de l'opposition, je voudrais démontrer en quoi le projet de budget pour 1992, répond, d'une façon qu'on pourrait qualifier d'exemplaire, à cette définition.

C'est un budget qui nous paraît contraint et frileux, qui traduit une politique incertaine, sans perspective ni dynamique susceptibles d'inspirer confiance. C'est aussi un budget de contrainte, et d'abord de contrainte du Parlement qui, dans le débat budgétaire de ces dernières semaines, a été traité comme il l'a rarement, ou peut-être même jamais été à l'époque moderne sous un régime républicain.

**M. Eric Raoul.** Très bien !

**M. Alain Bonnet.** Il ne faut pas exagérer !

**M. François Massot.** C'est excessif !

**M. Pierre-André Wiltzer.** Telles sont les deux raisons pour lesquelles le groupe U.D.F., au nom duquel je parle, a déposé et votera la motion de censure.

C'est sans joie et même avec gravité que nous avons établi le constat que je viens de résumer. Car, au-delà des désaccords naturels, voire des luttes politiques, c'est l'intérêt du pays qui est en cause et cela ne peut laisser personne indifférent sur aucun des bancs de cette assemblée.

Si quatre des cinq groupes parlementaires de notre assemblée se sont prononcés contre ce projet de budget, ce n'est certes pas un hasard !

J'ai dit qu'il s'agissait d'un budget contraint et frileux. Je m'en explique. Le dogme sur lequel il repose est celui dit de la « désinflation compétitive ». En réduisant nos coûts de production par rapport à ceux de nos concurrents étrangers, nous pourrions améliorer notre compétitivité et abaisser, à terme, les taux d'intérêt élevés qui sont un obstacle à la croissance économique.

Cet objectif, cela va sans dire, n'est pas contestable. Ce n'est pas nous qui viendrons vous dire qu'il n'est pas important de lutter contre l'inflation. Ce n'est pas non plus à nous qu'il est besoin de démontrer que la solidité du franc doit être assurée. Lutte contre l'inflation, solidité du franc sont deux des principes qui inspirent la politique économique que propose l'opposition et qu'elle a d'ailleurs appliquée lorsqu'elle avait la responsabilité des affaires du pays.

Mais, comment ne pas voir et ne pas dire que le respect - d'ailleurs assez récent pour certains - de ces principes ne suffit pas ? Qu'il n'empêche pas, par exemple, notre monnaie d'occuper de manière permanente depuis six mois l'avant-dernière ou la dernière place au sein du système monétaire européen ? Il est vrai que cette situation découle techniquement de la surenchère sur les taux d'intérêt à laquelle se livrent certains de nos partenaires. Mais il est tout aussi vrai, au-delà de cette explication technique et immédiate, que vos difficultés proviennent du manque de confiance des opérateurs dans votre politique.

Vous êtes enfermés dans une contradiction, qui vous paraît peut-être cruelle mais qui entrave votre démarche : pour rassurer, vous vous efforcez d'afficher une gestion orthodoxe, vous pratiquez les rites de la rigueur, voire de l'austérité. Mais le malheur est que personne ne vous croit vraiment et beaucoup vous soupçonnent, non sans raison, d'être capables de rechuter à la première occasion.

La situation économique et financière mondiale est fragile. Elle est caractérisée par une grande instabilité potentielle, comme le montrent, ces derniers jours, divers indices et, particulièrement, le « coup de tabac » boursier aux Etats-Unis. A l'endettement des Etats-Unis, à celui des pays sous-

développés, s'ajoute maintenant l'endettement des pays de l'Est. Il existe donc un besoin d'épargne mondiale qui n'est pas satisfait.

Il faut donc être prudent et nous ne vous reprochons pas de l'être.

Mais la prudence n'est pas synonyme de repli sur soi. La prudence et le sérieux doivent inspirer la confiance. Force est de constater que tel n'est pas le cas de la loi de finances que vous avez préparée pour 1992.

Faute d'avoir su utiliser, en temps utile, les marges de manœuvres financières dont vous disposiez depuis 1988, vous semblez limiter votre ambition à attendre la reprise internationale, une reprise internationale que les experts annoncent puis décommandent tour à tour sans que l'on puisse savoir exactement quand ni comment elle viendra.

Ce budget d'attente, pour ne pas dire d'attentisme, est un peu le budget de sœur Anne, juchée sur sa tour et qui scrute en vain l'horizon. Si une auguste voix se hasardait à lui demander : « Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? », on ne pourrait que lui répondre hélas : « Je ne vois que le chômage qui flamboie et la dette qui poudroie... ».

**M. Eric Raoult.** Et les manifestations qui gonflent !

**M. Pierre-André Wiltzer.** L'image ne fait pas sourire parce que la réalité est rude et inquiétante.

**M. Pierre Mazeaud.** Très bien ! Voilà ce qu'il faut dire !

**M. Pierre-André Wiltzer.** Les marchés financiers qui ne sont sensibles, eux, ni à la poésie, ni aux discours, expriment froidement leur manque de confiance dans la politique économique du Gouvernement (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*) au point que la Banque de France a dû intervenir régulièrement, ces jours-ci, et la semaine dernière encore, pour soutenir notre monnaie sur le marché des changes. Au point qu'aujourd'hui même, vous l'avez appris comme moi, mes chers collègues, elle a dû augmenter d'un demi-point son taux d'intervention qui se trouve, du coup, plus élevé d'un quart de point qu'il ne l'était il y a deux mois. Quel dur réveil pour M. Bérégovoy qui espérait, il y a deux mois, amorcer la rétraction des taux d'intérêt !

C'est le signe, et nous le regrettons, du scepticisme des observateurs et des décideurs économiques devant une politique qui leur paraît ne pas offrir les perspectives attendues en matière de stimulation de l'activité économique.

Comment pourrait-il en être autrement, d'ailleurs, quand on apprend, par une enquête de l'I.N.S.E.E. réalisée en octobre auprès des industriels, que l'investissement aura finalement reculé de 9 p. 100 en volume cette année, situation aggravée de trois points par rapport à une enquête identique réalisée en juin dernier et quand on apprend, par d'autres études, que le retard de la France en matière d'investissement s'accroît régulièrement depuis dix ans par rapport à l'Allemagne et au Japon.

En dépit des efforts que le Gouvernement déploie, on constate que les éléments d'une véritable crise de confiance sont en train de se mettre en place.

En face de cela donc, un budget de résignation, comme l'ont dit plusieurs de nos collègues au long des débats...

**M. Georges Durand.** Un budget de misère !

**M. Pierre-André Wiltzer.** ... mais aussi un budget caractérisé par l'immobilisme. A quelques modestes exceptions près, la loi de finances pour 1992 n'exprime aucune priorité clairement perceptible.

Sur la fiscalité, à part la réunification des taux de l'impôt sur les sociétés, on attend toujours l'amorce d'une modernisation et d'une simplification de notre fiscalité, pour la rendre plus équitable et plus efficace.

A ce propos, je voudrais insister sur la nécessité de remettre en ordre les finances locales qui, de modifications en exceptions, d'amendements en remboursements et en prélèvements croisés, ressemblent de plus en plus à une jungle impénétrable. Le Gouvernement accable volontiers les élus locaux non seulement de charges supplémentaires, mais aussi de tous les péchés de la terre. C'est une accusation très injuste. Ce qu'il faut, c'est clarifier le cadre législatif et déterminer nettement les responsabilités des uns et des autres, c'est-à-dire de l'Etat et des divers niveaux de collectivités locales. Voilà une tâche à laquelle le Gouvernement ferait bien de s'attaquer sans tarder !

Sur l'épargne, les propositions précises présentées au cours du débat, notamment par mon collègue Gilbert Gantier au nom de l'U.D.F., en faveur de l'épargne à long terme et donc en faveur de l'investissement et de l'emploi, ont été écartées par le Gouvernement.

Quant au plan pour les petites et moyennes entreprises, il contient des mesures, qui ne sont pas mauvaises en elles-mêmes mais qui sont plus symboliques que vraiment incitatives, surtout en l'état actuel des taux d'intérêt. Mon collègue Gilbert Gantier a pu, là aussi, sans être vraiment contredit, le décrire comme « un plan en carton-pâte ».

Du côté des dépenses, plusieurs secteurs importants ont subi de sévères et dangereuses amputations, malgré les quelques correctifs apportés *in extremis* par le Gouvernement. L'agriculture, qui traverse une crise très grave, la défense nationale, l'aménagement du territoire sont les principales victimes des arbitrages budgétaires. J'ajouterai qu'il est pour le moins étonnant que, devant le niveau atteint par le chômage, le budget d'un ministère comme celui du travail et de l'emploi soit dans un état aussi misérable.

Il n'est pas question pour nous de nier les difficultés de la conjoncture internationale ou d'ignorer les problèmes propres à la France. Nous les connaissons. Mais faire preuve du sens des responsabilités n'empêche pas d'être lucide, voire sévère quand il le faut.

Comment se présente la situation financière de la France ? On peut la décrire en parcourant des yeux les cinq principaux cadrans du tableau de bord.

Premier cadran : le déficit budgétaire. Il est reparti à la hausse. C'est vrai si l'on compare le déficit prévu en 1992 à ce qu'il était en 1991. Mais c'est encore plus vrai pour le déficit réellement constaté qui sera au minimum de 100 milliards de francs à la fin de la présente année. On peut raisonnablement extrapoler les conséquences de cette dérive sur l'exercice 1992.

Deuxième cadran : le déficit du commerce extérieur. Il se résorbe un peu, mais il reste élevé, et nos échanges industriels restent le point faible dans ce secteur en 1991. Paradoxalement, on peut d'ailleurs craindre une certaine dégradation de cette situation si la reprise économique internationale se manifestait car elle engendrerait, au moins dans un premier temps, une augmentation de nos importations.

Troisième cadran : la dette publique. Les chiffres sont impressionnants, tant l'augmentation est forte. Les estimations sérieuses retiennent le chiffre de 2 000 milliards de francs pour mesurer le volume de l'encours total. Le remboursement annuel des emprunts, en augmentation de 8,5 p. 100 d'une année sur l'autre, représente maintenant le troisième poste budgétaire et même le deuxième poste budgétaire civil.

Quatrième cadran : le déficit de la sécurité sociale se creuse : évalué à 23 milliards de francs pour 1991, il pourrait atteindre 26 milliards de francs en 1992.

Enfin, le cadran du chômage qui bat chaque jour un nouveau et sinistre record. Et tous les experts annoncent une aggravation continue des chiffres actuels en 1992.

Devant de telles perspectives, il ne faut pas s'étonner de voir les Français inquiets, moroses ou nerveux. Ils ne pensent pas - et ils ont raison - que cette situation soit purement le fait du hasard ou de la fatalité. Ils considèrent - et ils ont raison - que le Gouvernement et le Président de la République portent une responsabilité dans cette situation.

Il est quand même extraordinaire - vous devez l'observer comme tout le monde - de voir semaine après semaine, et presque jour après jour, toutes les professions, toutes les catégories sociales de notre pays manifester leur inquiétude, descendre dans la rue souvent massivement, au point qu'il serait moins long d'énumérer les catégories qui n'ont pas encore manifesté que d'aligner la liste, très longue, de celles qui l'ont fait, le font et le feront !

Il y a dans cette mobilisation tous les ingrédients d'une crise sociale latente. Il y a aussi, pour une large part, l'explication de la crise politique que traverse notre pays. La crise politique, dont on parle si volontiers ces jours-ci, c'est avant tout la crise de votre politique ! Qu'on en soit arrivé là ne manque pas de surprendre, car vous aviez été prévenus en temps utile et mis en garde.

Dans la perspective du débat d'aujourd'hui, je relisais le discours prononcé à cette tribune, en octobre 1989, par Michel d'Ornano, porte-parole de mon groupe dans la dis-

cussion de la motion de censure - déjà - sur le projet de budget pour 1990. Avec sa lucidité habituelle, Michel d'Ornano mettait en garde le Gouvernement contre sa tendance à la dépense. Il disait : « Vous dépensez trop, c'est-à-dire que vous augmentez les dépenses pour le train de vie de l'Etat. Vous dépensez mal, parce que vous ne dépensez pas assez pour équiper le pays et préparer son avenir. »

Le Gouvernement aurait tort de croire, pour se rassurer, que si tout le monde proteste c'est qu'il se situe au juste milieu, à égale distance d'intérêts catégoriels contradictoires. Bien au contraire, l'accumulation des angoisses et des mécontentements est un phénomène inquiétant.

Michel d'Ornano, déjà à l'époque, vous approuvait, monsieur le ministre d'Etat, d'avoir déclaré : « Je préfère moins de fonctionnaires mais des fonctionnaires mieux considérés et mieux payés », mais il vous mettait en garde contre le recrutement, prévu dans votre budget de 1990, de 12 000 fonctionnaires.

A la lumière des événements, ces propos apparaissent prémonitoires.

Le Gouvernement se trouve aujourd'hui désemparé car il a dépensé, au cours des deux dernières années, les marges de manœuvre dont il disposait. Avoir recruté au total près de 30 000 fonctionnaires depuis 1988, pour se trouver aujourd'hui dans cette situation d'impasse, obligé de réduire les effectifs, cela porte un nom, un nom que, madame le Premier ministre, vous avez employé vous-même, sans doute un peu vite, samedi au petit matin, lorsque vous avez taxé l'opposition d'inconséquence. Entre l'opposition qui vous avait mis en garde et votre Gouvernement, nous laissons aux Français le soin de se faire leur opinion et de voir de quel côté se trouve l'inconséquence ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

A sa façon, l'O.C.D.E. ne dit pas autre chose que nous, dans son dernier rapport sur la France paru récemment, quand elle écrit avec une implacable sobriété : « Des progrès dans l'assainissement plus marqués au cours de la période de forte croissance auraient permis au Gouvernement de disposer maintenant d'une marge de manœuvre plus importante pour faire face à la faiblesse de la conjoncture. »

On ne peut dire plus diplomatiquement mais aussi plus clairement que le Gouvernement a fait preuve d'imprévoyance et de laxisme !

Alors, pour essayer de sortir de l'impasse, le Gouvernement a dû multiplier les expédients.

Il y a des mesures classiques, comme l'annulation de 10 milliards de francs de crédits en mars 1991, le gel de crédits décidé en mai dernier, qui générerait 5 à 6 milliards de francs d'économies. Il y a aussi des prélèvements financiers effectués sur divers organismes publics, à commencer par la Caisse des dépôts et consignations.

Et puis, raclant le fond de tous les tiroirs, le Gouvernement a également rogné sur les concours financiers versés par l'Etat aux collectivités locales, ce qui ne pourra qu'alourdir le poids des impôts locaux sur les contribuables.

Le B.A.P.S.A. a été lui aussi mis à contribution, à concurrence de 7 milliards de francs.

Enfin, sans être exhaustifs, nous pourrions dire beaucoup de choses sur la privatisation partielle du Crédit local de France et du groupe Elf-Aquitaine. Ces semi-privatisations sont de toute évidence motivées davantage par l'urgente nécessité de boucher des trous plutôt que par une logique industrielle ou par une stratégie globale visant à désendetter l'Etat et à stimuler l'économie.

Au total, tel qu'il est, ce budget étriqué, impotent, est aussi un budget dépassé.

Il n'est pas besoin d'être un prévisionniste de génie pour prendre date aujourd'hui et dire qu'il ne sera pas exécuté dans les conditions annoncées. C'est si vrai que, dès le 1<sup>er</sup> janvier, annonce M. Charasse, il y aura un nouveau gel des crédits.

Nous sommes entrés dans l'ère de la navigation à vue.

**M. Pierre Mazeaud.** Tout à fait !

**M. Franck Borotra.** A vue de myope !

**M. Pierre-André Wiltzer.** Le navire sur lequel nous sommes embarqués évolue dans le brouillard et le capitaine, pour tromper l'inquiétude générale...

**M. Eric Raoult.** C'est d'Aboville sans les rames !

**M. Pierre Mazeaud.** Il ne sait pas nager !

**M. Hubert Falco.** C'est la nuit, pas le brouillard !

**M. Pierre-André Wiltzer.** ... s'emploie à susciter parmi les passagers et les membres de l'équipage des disputes sur le règlement du bord.

Ainsi en va-t-il des débats de diversion sur les institutions et les modes de scrutin. Ainsi en va-t-il aussi des propos présidentiels sur l'étouffement du Parlement.

Si étouffement il y a aujourd'hui, c'est, en vérité, sous l'effet d'un budget de contrainte.

Si nous n'avions pas trouvé dans les carences graves du projet de loi de finances assez de raisons pour voter la censure, un réflexe de dignité nous aurait poussés à le faire. Si le Parlement peut être étouffé, c'est d'abord d'indignation devant le traitement qui lui a été infligé au cours de ce débat budgétaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Je crois qu'il est sans précédent, sous l'actuelle République en tout cas, de voir un gouvernement user systématiquement de toute la panoplie des procédures offertes par la Constitution et par le règlement...

**M. Alain Griotteray.** Et même un peu plus !

**M. Pierre-André Wiltzer.** ... pour empêcher l'Assemblée nationale de voter.

Il faut que les Français sachent que, si l'opposition n'avait pas déposé de motion de censure, d'abord à la fin de la première partie du projet de loi de finances et, aujourd'hui, sur l'ensemble, le budget de la France aurait été « considéré comme adopté », sans qu'aucun vote ou presque ait eu lieu au cours des cinq semaines consacrées au débat budgétaire.

**M. Alain Griotteray.** C'est scandaleux !

**M. Pierre-André Wiltzer.** La réserve a été demandée sur la plupart des votes relatifs aux amendements et sur la plupart des budgets ministériels.

Cette année, le vote a été l'exception, l'absence de vote a été la règle.

Nous savons, madame le Premier ministre, que vous ne disposez pas dans cette assemblée de majorité absolue.

**M. Alain Griotteray.** De majorité !

**M. Pierre Mazeaud.** Voilà le fond du débat !

**M. Pierre-André Wiltzer.** Cette année, le groupe communiste, conscient lui aussi du caractère catastrophique de ce budget, a refusé, la plupart du temps, de vous servir de béquille par d'opportunes abstentions.

**M. Eric Raoult.** Ils ne sont pas fiers, d'ailleurs !

**M. Pierre Mazeaud.** On n'abandonne pas ses amis comme ça, monsieur Tardito ! (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. Jean Tardito.** L'amitié, ça se construit, cher collègue !

**M. Pierre Mazeaud.** Ils ont besoin de vous !

**M. Robert Pandraud.** N'abandonnez pas la majorité présidentielle !

**M. Pierre-André Wiltzer.** Il est compréhensible, par conséquent, que, sur un acte essentiel et indispensable au pays comme le budget, le Gouvernement ait engagé sa responsabilité en vertu de l'article 49, alinéa 3, et je ne vous reproche pas, madame le Premier ministre, de l'avoir fait à l'issue du débat. Mais il n'est pas compréhensible, il n'est pas acceptable que le Gouvernement ait multiplié les entraves et les contraintes comme il l'a fait, vidant le débat budgétaire de tout contenu. C'est toute la différence qu'il y a entre user et abuser, entre le droit et l'abus du droit. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Ce ne sont pas les textes que nous mettons en cause, c'est l'usage qui en a été fait sans vergogne, même quand cela ne s'imposait pas. Ce comportement a dénaturé le travail parlementaire. Il contribue à aggraver le discrédit dont souffre le Parlement.

Comment qualifier, dans ces conditions, les propos du Président de la République, qui feint d'ignorer ce que fait son gouvernement et verse des larmes de crocodile, crocodile au cœur sec d'ailleurs...

**M. Bernard Pons.** Crocodile, c'est bien le mot !

**M. Pierre-André Wiltzer.** ... sur les pouvoirs du Parlement.

La vérité, c'est que la France est en panne, en panne de vraie politique, de perspectives claires, en panne d'enthousiasme et de sens de l'intérêt général.

**M. Alain Bonnet.** Vous ne lui remontez pas le moral !

**M. Pierre-André Wiltzer.** Au lieu d'y remédier et de donner l'exemple, le pouvoir se complait dans des expédients, des astuces, des habiletés techniques ou des coups plus ou moins pervers.

Ce budget, en forme d'impasse, en porte la marque puisque, comme je le disais en commençant, il résume toute une politique.

Je conclurai d'une phrase, en retournant une formule qui, je pense, dira quelque chose à beaucoup d'entre vous : « Là où il n'y a plus de volonté, il n'y a plus de chemin. »

C'est pourquoi nous voterons la censure. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

**M. le président.** La parole est à M. Jean Le Garrec.

**M. Pierre Mazeaud.** La tâche est rude !

**M. Francis Delattre.** Insurmontable !

**M. Jean Le Garrec.** Madame le Premier ministre, c'est toujours un moment difficile pour un Premier ministre que le débat sur une motion de censure.

**M. Franck Borotra.** Surtout quand il n'a pas de majorité !

**M. Jean Le Garrec.** Vous allez entendre de la part de l'opposition les pires critiques, injustes, excessives...

**M. Eric Raoult.** Fondées !

**M. Jean Le Garrec.** ... parfois démagogiques. Cela a déjà commencé. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Alain Bonnet.** Tout à fait !

**M. Jean Le Garrec.** Il est donc opportun que, dès les premières phrases de mon intervention, je vous apporte très simplement le soutien politique résolu, raisonné, du groupe socialiste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Pierre Mazeaud.** M. Le Garrec peut s'arrêter là ! Il a tout dit !

**M. Franck Borotra.** Mais cela ne fait pas une majorité !

**M. le président.** Mes chers collègues, ne mettez pas dans vos interjections une passion que je ne sens pas véritablement profonde !

**M. Pierre Mazeaud.** Une grande passion !

**M. le président.** Monsieur Le Garrec, vous avez la parole.

**M. Jean Le Garrec.** Soutien raisonné, ai-je dit. Nous avons en effet, madame, avec le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, et avec le ministre délégué au budget, des discussions parfois difficiles. Le groupe socialiste n'est pas complaisant. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Franck Borotra.** Même le président rit !

**M. Jean Le Garrec.** Il revendique sa liberté d'action, mais, ainsi que vous l'avez rappelé samedi matin devant notre assemblée en engageant la responsabilité du Gouvernement sur le projet de loi de finances, la représentation nationale a été écoutée et entendue lors du débat budgétaire.

Je rappelle les efforts en faveur du logement social, de l'aménagement du territoire, des anciens combattants,...

**M. Francis Delattre.** En sucrant les crédits des routes et des autoroutes !

**M. Jean Le Garrec.** ... des routes, dont le budget a augmenté de 1,2 milliard de francs. Finalement, la discussion budgétaire aura permis de déplacer plus de six milliards de francs à la demande du Parlement.

A ce soutien politique, madame, j'ajouterai, ce qui est moins habituel, l'expression d'un amical soutien.

**MM. Bernard Pons et Pierre Mazeaud.** Ah !

**M. Alain Griottaray.** C'est la moindre des choses !

**M. Jean Le Garrec.** Dans l'ensemble des pays occidentaux, il est aujourd'hui très difficile de gouverner. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Franck Borotra.** Il faut une majorité pour gouverner !

**M. Jean Le Garrec.** Nos pays vivent mal ces crises qui n'en finissent pas, cette course épuisante à l'efficacité économique, cette tension permanente qu'entraînent les restructurations de notre monde. En dépit de ses réussites internationales, M. Bush a des soucis sur le plan intérieur, M. Major de fortes inquiétudes et M. le Chancelier Kohl est pour le moins préoccupé par les élections.

**M. Pierre-André Wiltzer.** Et vous, vous avez des certitudes !

**M. Jean Le Garrec.** Nos pays vivent mal l'incertitude sur l'avenir. Les murs s'abattent mais les passions régionales se déchangent.

M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, déclare le 14 novembre que les Etats-Unis sont sortis techniquement de la crise. L'O.C.D.E. rend hommage à la politique de M. Bérégovoy mais, par ailleurs, la Bourse de New York baisse, vendredi, de 4 p. 100. Et certains économistes passent du jour au lendemain de l'enthousiasme à la sinistrose. Le secrétaire général de l'O.C.D.E. déclarait récemment que nous étions en économie de contagion. Même si toutes les conditions techniques sont réalisées, le scepticisme rend la reprise difficile. Les nouvelles heureuses ne durent guère. L'on peut parfois avoir l'impression que l'histoire se répète, avec les mêmes mauvais refrains et les tentations troubles d'abandon des volontés collectives.

**M. Francis Delattre.** Et les mauvais Premiers ministres !

**M. Jean Le Garrec.** Dans ces conditions, la première des qualités est celle du courage, du courage pour résister, refuser la démagogie et rejeter les fausses solutions.

Le groupe socialiste, madame, apprécie votre rigueur et votre ténacité, votre approche non conventionnelle de la politique. Le mot amitié ne me semble ni déplacé ni superflu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Pierre Mazeaud.** Demandez à Chevènement !

**M. Jean Le Garrec.** Cette nouvelle motion de censure est la treizième depuis le début de l'actuelle législature, la troisième contre votre gouvernement.

La droite s'acharne, peut-être pour faire croire qu'elle est capable de propositions, à moins qu'il ne s'agisse seulement de s'autopersuader, tant les tiraillements sont réguliers à l'intérieur de son union.

**M. Pierre Mazeaud.** Vous n'allez pas nous donner des leçons !

**M. Jean Le Garrec.** Quelle est la finalité réelle de la motion de censure, puisqu'elle ne sera pas votée ?

**M. Francis Delattre.** Grâce aux communistes !

**M. Jean Le Garrec.** Reprocher au Gouvernement d'utiliser chaque fois que cela est nécessaire l'article 49-3 de la Constitution ?

**M. Franck Borotra.** Quarante fois en trois ans !

**M. Jean Le Garrec.** Sur ce point, madame le Premier ministre, vous aviez déjà répondu à M. Chirac...

**M. Pierre Mazeaud.** Mal !

**M. Eric Raoult.** Très mal !

**M. Jean Le Garrec.** ...lors de la séance de questions d'actualité la semaine dernière : vous, vous n'utilisez pas l'article 49-3 contre votre propre majorité ! (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Tout le monde se rappelle comment M. Barre, alors Premier ministre, a dû faire adopter le budget pour 1980 contre M. Chirac. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Hubert Falco.** Vous êtes un homme du passé !

**M. Jean Le Garrec.** Aujourd'hui, nous n'en sommes pas là. La majorité qui soutient votre gouvernement est, certes, relative...

**M. Alain Griotteray.** Voilà l'aveu !

**M. Jean Le Garrec.** ...et forcément étroite, mais elle est solidaire et active.

La motion de censure sert peut-être à nous montrer que la droite ne peut mettre en place une politique alternative crédible ?

Sur le projet de loi de finances pour 1992, il est reproché au Gouvernement l'insuffisance de crédits dans de nombreux secteurs, mais il est aussi réclamé une baisse des impôts et du déficit budgétaire...

**M. Jean Auroux.** Eh oui !

**M. Jean Le Garrec.** ...comme si nous étions en dehors du système économique mondial.

**M. Eric Raoult.** On l'a fait de 1986 à 1988 !

**M. Franck Borotra.** Vous ne savez pas gérer. C'est cela, la réalité !

**M. Jean Le Garrec.** On ne peut vouloir tout et son contraire : accroître les dépenses de l'Etat sans augmenter les impôts ou le déficit.

**M. Alain Bonnet.** C'est vrai !

**M. Jean Le Garrec.** La construction du budget était particulièrement difficile. La situation économique internationale est incertaine, la croissance ralentie, la reprise hésitante. Il fallait ne pas se laisser aller à la facilité mais ne pas sacrifier à une rigueur excessive.

Cette double nécessité oblige à un ajustement permanent : maintenir les priorités sans laisser filer le déficit, assurer l'environnement économique le plus favorable aux entreprises, permettant ainsi, comme le disent les marins, de prendre à plein le vent porteur lorsqu'il soufflera à nouveau.

**M. Jean-Claude Lafort.** C'est bateau !

**M. Jean Le Garrec.** La voie est étroite. Vous l'avez choisie.

**M. Franck Borotra.** Prendre le vent, ce n'est pas une politique !

**M. Jean Le Garrec.** Il n'y a pas de politique économique alternative crédible et sérieuse.

La seule proposition qui est sans cesse répétée, c'est la reprise des privatisations, comme en 1986, pour financer le budget de l'Etat. Et ensuite ? Les recettes de privatisation ne se répètent pas tous les ans et tout le monde se rappelle dans quelles conditions elles ont eu lieu entre 1986 et 1988,...

**Un député du groupe socialiste.** La braderie !

**M. Jean Le Garrec.** ...y compris avec des résultats très mauvais pour les petits porteurs.

Les Français ne peuvent croire qu'une politique alternative à moyen terme puisse reposer sur des recettes temporaires.

La bonne approche consiste à croire en la mobilité du capital tout en gardant des moyens de contrôle indispensables pour la conduite de stratégies à long terme des entreprises publiques. C'est cette solution qu'a adoptée votre Gouvernement, madame le Premier ministre, en choisissant d'ouvrir partiellement le capital public au privé, d'une manière maîtrisée, mesurée et prudente, dans l'intérêt des stratégies industrielles et pour soutenir la politique de l'emploi. C'est cette approche que je préconise depuis trois ans dans le rapport que je présente au nom de la commission des finances sur le secteur public.

**M. Franck Borotra.** On bouche les trous avec 2 p. 100 d'Elf-Aquitaine !

**M. Jean Le Garrec.** Les recettes exceptionnelles de privatisations que préconise la droite permettraient de désengager davantage l'Etat. La charge de la dette pèse sur notre économie mais, dans une situation économique internationale incertaine, la France se situe à un niveau supportable par rapport à ses principaux partenaires.

Ces recettes exceptionnelles permettraient, semble-t-il, de diminuer les prélèvements. Mais lesquels ? L'impôt de solidarité sur la fortune ? La taxe départementale sur le revenu, premier pas vers une meilleure répartition de l'impôt local des ménages ?

**M. Eric Raoult.** Combien de contribuables en plus ?

**M. Jean Le Garrec.** Les Français doivent savoir quelle justice fiscale préconise la droite.

La baisse supplémentaire des impôts préconisée par la droite traduit une philosophie de renoncement à l'intervention de l'Etat que les Français ne peuvent accepter. Comment, dans ces conditions, poursuivre l'effort public pour soutenir l'investissement, développer l'éducation, la formation, l'innovation, le logement, la solidarité ?

Par ailleurs, notre engagement européen nous a conduits à procéder à d'importants allègements fiscaux depuis 1988. Depuis cette date, 80 milliards de francs ont été consacrés à cet effort.

Le texte de la motion de censure, à défaut de présenter une politique alternative crédible, a le mérite de montrer qu'il y a une différence fondamentale entre la gauche et la droite...

**M. Francis Delattre.** Très bien !

**M. Jean Le Garrec.** ...entre l'esprit de responsabilité et la démagogie la plus simpliste et la plus dangereuse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Francis Delattre.** Très bien !

**M. Eric Raoult.** Entre l'efficacité et l'inefficacité !

**M. Jean Le Garrec.** Le débat est très simple : la politique du Gouvernement répond-elle aux défis de la situation dans laquelle nous nous trouvons ?

**M. Hubert Falco.** Non !

**M. Jean Le Garrec.** Nous le pensons fondamentalement et, contrairement à ce que dit M. Wiltzer, la désinflation compétitive n'est pas un dogme, mais une ligne de conduite fondée sur la lutte contre l'inflation et sur la force de notre monnaie.

Dans un environnement international incertain, il s'agit de placer notre pays dans les meilleures conditions pour tirer parti de la croissance dès que l'amélioration se fera sentir.

**M. Eric Raoult.** Nous sommes dans le peloton de queue !

**M. Jean Le Garrec.** Nous résistons mieux que nos principaux partenaires aux turbulences de l'économie mondiale. Globalement, même si la croissance est faible, grâce à ces bons résultats, elle est positive et supérieure à celle de nos principaux partenaires, à l'exception du Japon et de l'Allemagne.

**Francis Delattre.** Et le chômage diminue !

**M. Jean Le Garrec.** Il est vrai que le chiffre du chômage domine tout le débat : 9,5 p. 100 de la population active, 2,7 millions de chômeurs.

La croissance, même si elle est positive, ne permet pas aujourd'hui de résorber automatiquement le chômage.

**M. Francis Delattre.** C'est le moins qu'on puisse dire !

**M. Jean Le Garrec.** La reprise qui s'amorce aidera à l'action de Mme Aubry, à condition que nous ne gâchions pas nos chances.

La maîtrise des taux d'intérêt permet de dégager des moyens supplémentaires pour nos entreprises.

La réussite en matière d'inflation, c'est un plus pour les salariés et c'est plus de compétitivité pour nos entreprises, notamment à l'exportation.

Faudrait-il un peu plus d'inflation, une relance générale pour endiguer la montée du chômage ?

Prenons l'exemple anglais. On a privatisé, baissé les impôts. L'inflation est montée à 11 p. 100, les taux d'intérêt à 15 p. 100 : il y a près d'un million de chômeurs de plus en deux ans.

**M. Francis Delattre.** Cela en fait toujours moins qu'en France !

**M. Jean Le Garrec.** Aujourd'hui, le gouvernement de M. Major est obligé de changer de cap. C'est un contre-exemple évident et clair !

Faudrait-il sacrifier le franc ? Tous les gouvernements, y compris entre 1986 et 1988, ont connu des dévaluations, mais la dévaluation n'a jamais permis d'améliorer la compétitivité, n'a jamais fait gagner des parts de marchés. C'est la baisse des taux d'intérêt qui le permet, et elle n'est possible que si notre monnaie est solide.

**M. Alain Griotteray.** Alors, baissez les taux !

**M. Jean Le Garrec.** Il est vrai que, si la croissance économique est indispensable à la dynamique de l'emploi, elle n'est pas suffisante.

Il est de la responsabilité du Gouvernement de créer l'environnement le plus favorable aux entreprises, mais il est de la responsabilité des entreprises de se mobiliser pour gagner des parts de marchés et des activités nouvelles.

M. Bérégovoy avait raison d'inciter les chefs d'entreprise à retoucher leur manches : Investissez, disait-il, prenez des risques, ne ratez pas le train de la reprise. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Francis Delattre.** C'est un omnibus !

**M. Jean Le Garrec.** Nous avons trop de retard dans la formation permanente, la gestion sociale des effectifs, la politique salariale. Trop d'entrepreneurs, y compris dans le secteur public, considèrent l'emploi comme la seule variable de gestion.

Nous avons le devoir de dire que cela n'est pas acceptable.

**M. Francis Delattre.** Agissez !

**M. Jean Le Garrec.** Je comprends la colère et l'angoisse d'ouvrières du textile qui savent à quel point elles font les frais d'erreurs stratégiques. Il n'y a pas contradiction entre l'efficacité économique et le dialogue social. L'une ne va pas sans l'autre.

**M. Jean Auroux.** Très juste !

**M. Jean Le Garrec.** C'est la politique de votre Gouvernement : vous devez l'affirmer en toutes occasions.

**M. Jean Auroux.** Très bien !

**M. Jean Le Garrec.** Vous en faites d'ailleurs la démonstration dans ce budget avec le soutien accordé aux entreprises par le plan P.M.E.-P.M.I., mais aussi avec cette grande politique de la ville, de la solidarité nationale et de la lutte contre l'exclusion.

Je soulignerai par ailleurs les points positifs de votre action. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Bernard Pons.** Parce qu'il y a des points négatifs ?

**M. Jean Le Garrec.** Les mesures pour l'emploi annoncées par le conseil des ministres du 16 octobre 1991 permettront de développer l'emploi partout où il peut l'être, en s'adressant en priorité aux jeunes les moins qualifiés. Nous accueillons avec une grande satisfaction le retour de la politique contractuelle dans ce pays.

**M. Franck Borotra.** Les professions de santé sont dans la rue !

**M. Jean Le Garrec.** L'accord signé le 12 novembre 1991 traduit la volonté du Gouvernement de renouer le dialogue social dans la fonction publique.

Au cours du débat budgétaire, nous avons pu enregistrer les efforts faits à court terme par le ministre de l'agriculture en faveur des éleveurs. Nous avons pu débattre des perspectives à moyen terme de la réforme de la P.A.C.

**M. Francis Delattre.** Tout va bien !

**M. Jean Le Garrec.** Les problèmes plus larges du monde rural ont également été évoqués.

**M. Franck Borotra.** Les agriculteurs aussi sont descendus dans la rue !

**M. Jean Le Garrec.** Le rapport que le ministre de l'intérieur vient de remettre au Parlement sur la solidarité rurale trace des pistes de réflexion qui se traduiront, dès cette session, par des mesures législatives pour un développement harmonieux de l'espace rural.

Pendant que notre assemblée travaillait sur le projet de loi de finances pour 1992, le protocole d'orientation pour la maîtrise négociée de l'évolution des dépenses de santé a été conclu entre l'Etat et les caisses d'assurance-maladie. C'est à coup sûr une date extrêmement importante et le moyen de montrer pour l'avenir ce qu'il faut faire !

De quoi s'agit-il ? De diminuer les remboursements ?

**M. Jean-Claude Lefort.** Oui !

**M. Jean Le Garrec.** Non !  
D'augmenter les cotisations ?

**M. Jean-Claude Lefort.** Oui !

**M. Jean Le Garrec.** Non !

De maîtriser les dépenses de santé tout en maintenant le taux moyen de couverture.

Votre gouvernement, madame le Premier ministre, a un mot d'ordre : négocier, en s'appuyant sur la responsabilisation des caisses d'assurance-maladie et des professionnels.

Avec l'accord conclu, le Gouvernement se situe dans le camp du mouvement (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française) qui contraste avec le choix du conservatisme des organisateurs de la manifestation d'hier qui, eux, ne proposent aucune réponse aux défis de notre système de santé. Les socialistes, quant à eux, veulent un système de soins plus efficace évitant le rationnement par la lutte contre le gaspillage et par la négociation.

C'est dans ce sens que travaille votre gouvernement et nous nous en félicitons. Une fois de plus, sur cette question, l'esprit de responsabilité s'oppose à la démagogie qui conduit à pousser dans la rue des personnes qui, finalement, n'ont pas de communauté d'objectifs. (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

**Mme Muguette Jacquaint.** C'est scandaleux !

**M. Hubert Falco.** Cela fera plaisir aux professions de santé de lire vos propos dans le *Journal officiel* !

**M. Jean Le Garrec.** M. Bianco avait bien raison, mercredi dernier, de parler de mariage de la carpe et du lapin. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Franck Borotra.** Tout le monde en a marre de vous !

**M. Jean Le Garrec.** Dès le rejet de cette motion de censure, vous pourrez, madame le Premier ministre, vous remettre au travail.

**M. Francis Delattre.** Ce n'est pas de la langue de bois, ça ?

**M. Jean Le Garrec.** Si la droite est d'accord pour vous censurer, elle ne l'est pas pour former une nouvelle majorité...

**M. Eric Raoult.** Mais si !

**M. Jean Le Garrec.** ... tant elle est empêtrée dans ses contradictions sur l'immigration, sur la construction européenne, sur les présidentielles et sur tout le reste.

**M. Alain Griotteray.** Allez-vous en et vous verrez !

**M. Jean Le Garrec.** Vous avez notre total soutien, actif et solidaire, pour travailler avec vous sur les difficultés qui restent.

**M. Francis Delattre.** Je crains fort que cela ne suffise pas !

**M. Jean Le Garrec.** Une fois passé ce nouvel échec d'une motion de censure contre votre gouvernement, celui-ci pourra notamment continuer la préparation du prochain sommet européen.

Nous sommes à quelques jours d'un grand rendez-vous. Soyez assurée, madame le Premier ministre, de l'entier soutien de votre majorité...

**M. François d'Aubert.** Il n'y en a pas !

**M. Franck Borotra.** Il n'y a que 20 à 25 p. 100 des Français qui vous soutiennent ! Moins d'un quart ! Ce n'est pas beaucoup !

**M. Jean Le Garrec.** ... pour réussir une nouvelle étape décisive de l'union européenne.

Si je devais prononcer une seule phrase, je dirais politiquement, amicalement et un peu familièrement : « Tenez bon, c'est le moment ! » (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Jean Tardito.

**M. Eric Raoult.** Il regrette de devoir faire ce discours ! Sinon, il n'aurait pas l'investiture ! Il faut lui pardonner !

**M. Hubert Falco.** Les communistes vont voter la censure !

**M. Jean Tardito.** Monsieur le président, madame le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, dans ce débat sur la motion de censure, je ne surprendrai personne...

**M. Francis Delattre.** Eh non !

**M. Jean Tardito.** ... en rappelant que, pour les députés communistes, le budget de 1992 est contraire à l'intérêt des salariés et du pays. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Francis Delattre.** Voilà !

**M. Eric Raoult.** Et alors ?

**Mme Muguette Jacquaint.** Ce n'est pas ce que vous dites, vous !

**M. Jean Tardito.** Nous n'avons jamais cessé de proposer d'autres choix utiles à l'emploi et à l'économie...

**M. Eric Raoult.** Courage, fuyons !

**M. Jean Tardito.** ... des choix que le Gouvernement a refusés, en préférant participer à la construction de l'Europe financière.

**M. Hubert Falco.** J'ai l'espoir que les députés communistes vont voter avec nous ce soir !

**M. Jean Tardito.** La droite, qui présente de son côté une motion de censure après avoir permis l'adoption de la première partie de la loi de finances...

**M. Bernard Pons.** Elle avait déposé une motion de censure que vous n'avez pas votée !

**M. Francis Delattre.** Soyez sérieux !

**M. Jean Tardito.** ... ne veut en fait qu'accélérer cette politique et en aggraver les effets négatifs sur les salariés et sur notre économie nationale.

**Mme Muguette Jacquaint et M. Jean-Claude Lefort.** C'est vrai !

**M. Jean Tardito.** Son attitude revient à interdire une véritable alternative aux difficultés du pays.

**M. Bernard Pons.** Nous ne soutenons pas le Gouvernement, nous !

**M. Jean Tardito.** Ces dernières semaines ont été particulièrement marquées par la montée du mécontentement, de la colère, de l'exaspération devant la politique suivie par le Gouvernement.

**M. Hubert Falco.** M. Tardito a manifesté hier !

**M. Jean Tardito.** Ce foisonnement d'actions revendicatives traduit une volonté convergente pour vivre mieux, défendre les libertés et conquérir des droits nouveaux. Il y a longtemps qu'on n'avait assisté à un tel essor de mouvements revendicatifs dans autant de secteurs et concernant une telle diversité de catégories sociales : ...

**M. Eric Raoult.** Très bien !

**M. Jean Tardito.** ... travailleurs de l'automobile et des transports, dockers, infirmières, personnels hospitaliers, assistantes sociales, agriculteurs, fonctionnaires, enseignants et parents d'élèves...

**M. Eric Raoult.** Policiers !

**M. Jean Tardito.** ... artistes et même officiers de police.

La véritable condamnation et l'alternative responsable et novatrice se situent là, ...

**M. Franck Borotra.** Donnez la parole au peuple !

**M. Jean Tardito.** ... dans l'expression du mécontentement d'une majorité de citoyens qui militent pour une politique différente...

**M. Alain Griotteray.** Voilà !

**M. Jean Tardito.** ... donnant la priorité à l'emploi, à la satisfaction des besoins sociaux et aux moyens industriels de notre indépendance nationale.

**M. Franck Borotra.** Priorité à l'avis du peuple !

**M. Jean Tardito.** Combien paraît alors politicienne et artificielle la motion de censure que défendent l'U.D.F., l'U.D.C. et le R.P.R.

**M. Jean-Claude Lefort.** Très bien !

**M. Jean Tardito.** La politique mise en œuvre par le gouvernement socialo-centriste applique déjà en de nombreux domaines les orientations voulues par les sociétés multinationales et la Commission européenne.

C'est justement parce que nous combattons cette politique que nous ne pouvons pas rejoindre le concert de ceux qui réclament plus d'austérité, plus de surarmement, la privatisation massive des entreprises publiques...

**M. Hubert Falco.** Vous dites le contraire à Aubagne !

**M. Jean Tardito.** ... des banques, des compagnies d'assurance, de ceux qui prônent des cadeaux fiscaux supplémentaires au capital !

**M. Jean-Claude Lefort.** C'est simple !

**M. Jean Tardito.** Ce serait en quelque sorte une nouvelle nuit du 4 août, mais à l'envers ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Eric Raoult.** En fait, il est d'accord avec nous !

**M. Jean Tardito.** La droite manie le double langage. (*Exclamations et rires sur les mêmes bancs.*)

**M. Philippe Séguin.** Vous êtes un connaisseur !

**M. Francis Delattre.** Un très grand spécialiste !

**M. Jean Tardito.** Elle veut utiliser le mécontentement populaire contre cette politique alors qu'elle ne cesse de préconiser l'application accélérée des directives de Bruxelles qui enfoncerait encore un peu plus notre pays dans la crise.

**M. Francis Delattre.** Vous dites ça sans rire ?

**M. Jean Tardito.** Le dépôt de cette motion de censure ne relève pas de sa volonté d'instaurer une politique en faveur de l'emploi et de l'indépendance nationale. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Au-delà de ces médiocres calculs politiques, sa seule véritable ambition est de favoriser une recomposition européenne et internationale du capital financier.

Les communistes se réservent naturellement le droit de voter une mention de censure, comme ils l'ont fait l'an dernier sur la C.S.G., ...

**Mme Muguette Jacquaint.** La droite ne l'a pas votée !

**M. Jean Tardito.** ... mais, aujourd'hui, voter la censure pour une surenchère ultralibérale ne réglerait rien sur le fond. Pire : ce serait tromper notre peuple.

**M. Franck Borotra.** Vous préférez que les Français payent ! Bravo !

**M. Jean Tardito.** Pour notre part, nous entendons nous opposer à l'exportation croissante de capitaux, qui fragilise les bases industrielles nationales, des bases nationales que

des pays dominants comme l'Allemagne ou le Japon prennent, eux, grand soin de sauvegarder. C'est bien dans ces termes que les députés communistes situent l'enjeu.

**M. Francis Delattre.** Il y va de notre survie ! Dites-le !

**M. Jean Tardito.** Ces considérations ont dicté leur conduite tout au long de la discussion budgétaire.

L'expérience des quinze dernières années l'a amplement montré : le pseudo-remède de l'austérité ne s'est traduit ni par l'investissement ni par l'emploi. En fait, il aggrave les inégalités sociales, accentue la précarité tout en sacrifiant les forces vives et les atouts de notre pays.

N'est-ce pas ce que disent celles et ceux qui se sont engagés aujourd'hui dans l'action revendicative ?

**M. Jean-Claude Lefort.** Très bien !

**M. Jean Tardito.** Oui, où est la guérison promise, quand le chômage s'accroît, le pouvoir d'achat régresse, quand la crise se fait plus dure pour le plus grand nombre et plus profitable pour une minorité ?

En dix ans, les revenus du travail, salaires plus charges sociales, ont progressé de plus de 13 p. 100, mais ceux du capital financier, dividendes, intérêts, participations, ont augmenté de plus de 60 p. 100.

**M. Jean-Claude Lefort.** Voilà la vérité !

**Mme Muguette Jacquaint.** La droite en veut encore plus !

**M. Jean Tardito.** Qu'est-ce qu'un franc fort dans un pays affaibli, mutilé dans ses emplois et ses richesses ? Quel économiste saura nous démontrer qu'un pays comme la France peut garder durablement une monnaie forte alors que son socle industriel est en déclin, qu'il ne représente plus que 29,7 p. 100 de la production nationale, alors que ce pourcentage est de 39,8 p. 100 en Allemagne et de 40,7 p. 100 au Japon ?

Doper le franc par le taux d'intérêt réel le plus élevé des pays industrialisés, c'est mener une politique monétaire qui conduit le pays au désastre, à la déroute. Si j'osais faire la comparaison, je dirais que cette politique monétaire est tout aussi efficace pour notre économie que le fut la ligne Maginot pour notre défense en 1940.

**M. Eric Raoult.** Sans le pacte germano-soviétique !

**M. Jean Tardito.** On assiste, d'ailleurs, à la même « drôle de guerre ». Sous couvert de défendre le pays, cette logique du franc fort favorise l'internationalisation du capital et facilite l'envol des investissements français à l'étranger, qui ont été multipliés par dix depuis 1984 au détriment de notre industrie. Dans le même temps, les capitaux étrangers sont entrés massivement sur notre territoire, mais ils ont privilégié l'achat d'obligations et la rentabilité financière plutôt que les risques du développement industriel.

Au total, les paiements d'intérêts que nous versons à l'étranger ont connu une explosion. Selon les compte de la nation du 31 décembre 1989, le stock de valeurs mobilières - hors bons du Trésor - détenu par les non-résidents était de 793 milliards de francs, composé aux deux tiers d'obligations. Le portefeuille français à l'étranger est de 438 milliards de francs, dont l'essentiel est constitué d'actions, donc à risques.

Pour les seuls bons du Trésor détenus par les non-résidents le paiement des intérêts est passé de 50 millions de francs en 1988 à 209 millions de francs à la mi-1990.

Pour un personnage célèbre de notre pays, certains gagnent de l'argent en dormant. Pensons aussi, mes chers collègues, à ceux qui ne dorment plus parce qu'ils n'en ont pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. Francis Delattre.** Ce n'est pas à nous qu'il faut dire ça !

**M. Eric Raoult.** Il faut voter la censure.

**M. Hubert Falco.** Adressez-vous à vos amis socialistes !

**M. Jean Tardito.** Comme le souligne également Alain Cotta, qu'on peut difficilement taxer de communisme : « Nous sommes passés d'une société favorable aux débiteurs, qui permettait de s'enrichir en s'endettant, à une société de

créanciers où l'argent va à l'argent. Elle produit des rentiers - qui gagnent 6 p. 100 par an à ne rien faire - et des chômeurs ».

**M. Franck Borotra.** Les socialistes sont au pouvoir depuis dix ans !

**M. Jean Tardito.** Ainsi, en 1990, on a pu observer dans la balance des paiements une dégradation marquée du solde du poste « intérêts et dividendes » : moins 12 milliards de francs, contre moins 2,6 milliards en 1989.

Cette évolution est imputable à la charge croissante de la rémunération des titres financiers détenus par les non-résidents, alors que les revenus d'investissements directs de la France restent modestes.

Parallèlement, année après année, les sacrifices imposés aux salariés ont multiplié les profits, la spéculation et les gâchis financiers, accru les inégalités sociales au prix du mal-être des Français et du déclin de la France.

Avec 10 p. 100 de la population active au chômage, notre pays a un niveau de chômage bien supérieur à celui des Etats-Unis, du Japon ou de l'Allemagne. C'est le signe d'une crise persistante, où la France se spécialise dans des activités à faibles coûts salariaux.

La politique de financement de l'économie entretient les causes structurelles du déficit du commerce extérieur. Ni la consommation, ni les salaires ne sont en cause. La réalité, c'est que, plus on pratique cette austérité à goût amer, plus les entreprises françaises perdent des parts sur le marché intérieur, sans pour autant compenser cette perte sur les marchés à l'exportation. La baisse du pouvoir d'achat aggrave les difficultés des familles et réduit les débouchés pour la production.

Après avoir comprimé les salaires, on cherche maintenant à réduire les avantages sociaux. Le secteur de la santé souffre aujourd'hui particulièrement de cette volonté.

Comment peut-on à la fois comprimer les revenus du travail et espérer une croissance de 2,2 p. 100 en 1992, contre 1,4 en 1991, en prétendant que cette croissance s'appuierait sur la relance de la demande interne et le développement des exportations ?

Permettez-moi, madame le Premier ministre, d'exprimer mon scepticisme ! Comment espérez-vous relancer la demande interne, accroître le taux d'épargne des ménages, qui ne représente plus aujourd'hui que 12 p. 100 de leur revenu disponible, contre 18 p. 100 en 1982, alors que le pouvoir d'achat régresse ?

Comment espérez-vous relancer la demande interne, alors que les prévisions de l'évolution en volume des investissements industriels signalent leur recul en 1991 et également - nous le craignons - pour 1992 ?

Comment espérez-vous relancer les exportations, alors que la reprise de la croissance économique dans les autres pays, et notamment aux Etats-Unis, se fait attendre et reste, selon les spécialistes, très incertaine, comme le démontrent d'ailleurs les événements récents.

Il n'est malheureusement guère probable que les 2,2 p. 100 de croissance soient atteints. Quand on sait qu'un taux de croissance du produit intérieur brut de 3,3 p. 100 serait nécessaire pour amorcer la résorption du chômage, on comprend et on partage l'inquiétude et l'anxiété des salariés.

Subordonner notre avenir à l'évolution de l'économie allemande ne peut qu'enfermer la France dans la logique de l'austérité, du chômage, de la dégradation des conditions de vie.

D'ailleurs, les données de l'O.C.D.E. sont claires. Après avoir félicité la France comme « premier de la classe » des pays industrialisés dans la lutte contre l'inflation, cet organisme signale que, de 1985 à 1991, la croissance de l'économie française a été de 17,6 p. 100, alors que celle de l'Italie a été de 19,2 p. 100, celle de l'Allemagne de 20 p. 100 et celle du Japon de 30 p. 100. La France a donc perdu du terrain par rapport à ces pays.

Alors que l'Europe est plus que jamais une zone de croissance inégale et de chômage élevé, il est impérieux pour la France de reconquérir la maîtrise nationale de son développement, en répondant aux besoins des salariés, en assurant la croissance de son potentiel industriel et en multipliant les coopérations internationales mutuellement avantageuses.

Il est regrettable que le Gouvernement ne s'engage pas dans cette voie. Il s'enferme dans des choix monétaristes et poursuit la fuite en avant dans l'intégration européenne comme moyen illusoire d'enrayer la suprématie allemande. Il voudrait relancer le processus des privatisations : encore les vieilles recettes et la boîte à idées de la droite, dans laquelle puise le Gouvernement en voulant faire croire qu'il n'y a pas d'autre choix.

L'Etat n'a pas le droit de se priver des moyens d'intervention que constituent les entreprises nationales pour impulser une politique réellement favorable à l'industrie et à la relance de l'emploi.

**M. Francis Delattre.** On a vu ce que ça a donné dans les pays de l'Est !

**M. Jean Tardito.** Ce n'est pas en bradant le patrimoine national et en confortant la logique du privé dans les entreprises concernées que la montée du chômage sera enrayerée.

Enfin, inadame le Premier ministre, n'êtes-vous pas troublée par l'inefficacité de cette logique qui conduit à réduire la fiscalisation des profits des entreprises, à encourager par de multiples subventions le secteur privé, avec pour seul résultat, en 1991, un recul des investissements industriels que l'I.N.S.E.E. évalue à 9 p. 100, en prévoyant que la chute...

**M. Alain Griotteray.** La chute du Gouvernement !

**M. Jean Tardito.** ... se poursuivra en 1992 ?

**M. Jean-Claude Lefort.** Très bonne question !

**M. Jean Tardito.** N'est-il pas temps pour l'Etat de reprendre sa responsabilité de défenseur de l'intérêt national et de relancer un plan d'investissements publics créateur d'emplois ?

Madame le Premier ministre, vous aviez lancé un appel pour « muscler notre économie et notre industrie ». Mais qu'en serait-il de cette musculation...

**M. Eric Raoult.** C'est plutôt de la gonflette !

**M. Jean Tardito.** ... si l'on utilisait les anabolisants de la droite, risquant ainsi, comme pour aux jeux Olympiques, la disqualification ?

Avec le budget, le Gouvernement avait l'occasion de traduire cette volonté, d'enclencher une logique de création d'emplois et de satisfaction des besoins du pays. Les députés communistes auraient été les premiers à appuyer toutes mesures visant effectivement à consolider et à accroître nos capacités productives.

**M. Franck Borotra.** C'est pour cela qu'ils laissent passer le budget !

**M. Jean Tardito.** Malheureusement, il n'en a rien été !

La politique industrielle du Gouvernement poursuit une orientation qui débouchera sur de nouvelles réductions des effectifs, sur une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat et sur de nouveaux appels aux capitaux étrangers.

**M. Alain Griotteray.** Eh oui !

**M. Jean Tardito.** Pourtant, aujourd'hui en France, une autre politique de croissance est possible. Les discours sur la fatalité de la crise, l'utopie du plein emploi ou le luxe de la retraite à soixante ans, discours qui n'ont d'autre but que de favoriser le capital au prix d'un formidable recul de civilisation, n'empêchent pas les travailleurs d'avoir raison.

**M. Eric Raoult.** Les travailleurs, c'est nous ! (Rires et exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste.)

**M. Jean-Claude Lefort.** Un peu de décence, monsieur Raoult !

**M. Jean Tardito.** Qui avait raison ? Les travailleurs de Renault qui luttèrent contre l'aventure américaine d'American Motors...

**M. Franck Borotra.** Les travailleurs n'écoutent même plus la C.G.T. !

**M. Jean Tardito.** ... ou les gouvernements qui l'ont encouragée ?

Qui avait raison ? Le patronat, soutenu par la droite régionale en Provence, ou les salariés refusant la casse des chantiers navals à La Ciotat ?

**M. Jean-Claude Lefort.** Bonne question !

**M. Jean Tardito.** Aujourd'hui, avec le renouvellement des navires de la marine marchande dans le monde à l'horizon de l'an 2000 et les techniques nouvelles liées à l'exigence des doubles coques - j'ai d'ailleurs déposé une proposition de loi à ce sujet - un grand programme d'activité industrielle est possible. Mais les commandes seront-elles réalisées par des chantiers navals français ou bien à l'étranger, notamment en Allemagne ou au Japon ?

Les outils existent en France. La réouverture du chantier de La Ciotat permettrait de nous positionner sur ce marché porteur durant une large décennie. Des milliers d'emplois directs et induits peuvent être créés, et les chantiers peuvent être économiquement et financièrement rentables. Qu'attend le Gouvernement pour agir et saisir cette opportunité ?

Oui, une autre politique est possible, celle qui fait du progrès social et de la protection de l'environnement le moteur de la croissance !

Les dépenses de développement pour l'emploi, les salaires, la qualification peuvent fonder une efficacité économique supérieure si elle s'accompagne d'une pénalisation des gâchis de la spéculation, de la fraude fiscale et de l'affairisme, qui sont une véritable cuscute dans le champ de notre économie. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

**M. Franck Borotra et M. Eric Raoult.** Une véritable quoi ?

**M. Jean Tardito.** Cherchez dans le dictionnaire ! La cuscute est une plante parasite, mon cher collègue. (Sourires.)

Baisser nettement le taux d'intérêt réel permettrait de relancer les investissements industriels et de diminuer les frais financiers des entreprises. Cela favoriserait aussi la lutte contre l'inflation tout en relançant l'emploi et la demande.

Voilà, je vous le concède volontiers, une tout autre logique que celle bâtie - dans la légalité, semble-t-il - par la Société générale, et que les spécialistes appellent pudiquement de l'« ingéniering financier », au profit de quelques personnes riches et des chantiers de construction navale japonais. Je me réfère là à un article du *Canard enchaîné* de la semaine dernière. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

La loi Pons a favorisé ce type d'opérations financières par le biais de dégrèvements fiscaux pour les D.O.M.-T.O.M. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

**M. Eric Raoult.** Mais vous êtes d'accord !

**M. Jean Tardito.** Avec la pression des armateurs, il devenait facile de la généraliser sous la forme du régime des quirats, très en vogue dans les pays de tradition hanséatique. Encore qu'en Norvège, en Suède, au Danemark ou en Allemagne...

**M. Franck Borotra.** Et à Cuba peut-être ?

**M. Jean Tardito.** ... ce soient leurs chantiers qui bénéficient le plus souvent des commandes de navires.

En France, on voit aujourd'hui où conduit cette « financiarisation » à outrance de l'économie.

**M. Eric Raoult.** Double langage !

**M. Jean Tardito.** En fait, elle permet d'enrichir quelques fortunés, mais elle désespère ceux qui tirent leurs revenus de leur travail ou recherchent un emploi, et ceux-là n'ont pas de double langage, monsieur Raoult !

**M. Eric Raoult.** Mais si !

**M. le président.** Merci, monsieur Tardito, de vous acheminer vers votre conclusion...

**M. Jean Tardito.** Je vais conclure, monsieur le président.

De telles pratiques sont indignes d'une grande démocratie. A tous les niveaux, il faut favoriser la transparence, permettre aux élus et aux représentants des salariés de participer aux choix dans l'utilisation des fonds publics - je pense notamment aux 180 milliards destinés à l'emploi. Mais cela, la droite ne le veut pas !

Il faut que les plus-values boursières et les exportations de capitaux qui gangrènent notre économie en stérilisant des fonds considérables soient taxées, et que ces recettes soient réaffectées à l'emploi et à l'insertion. Mais cela, la droite ne le veut pas non plus !

Que des mesures de justice sociale fassent la distinction entre les revenus du travail et les revenus du capital, et portent de 8 à 20 milliards le rendement de l'impôt sur la fortune, cela, la droite le combat !

**M. Robert Pandraud.** La droite ne fait pas partie de la majorité présidentielle !

**M. Pierre Mazeaud.** Ne lisez pas aussi vite, cher collègue, car on ne comprend rien !

**M. Jean Tardito.** Que les salaires soient revalorisés, notamment avec le S.M.I.C. à 7 000 francs et les qualifications reconnues dans le cadre de négociations salariales de branches, tout cela, la gauche peut le mettre en œuvre !

**M. Robert Pandraud.** Ne dites pas « la gauche », mais « la majorité présidentielle » !

**M. Jean Tardito.** Et je ne parle pas de la formation !

**M. Hubert Falco.** Restez calme !

**M. Francis Delattre.** Gardez de l'énergie pour ce soir !

**M. Jean Tardito.** Il faut mobiliser des moyens nouveaux contre l'échec scolaire. A ce propos, il est absurde et illusoire de croire qu'une O.P.A. du patronat sur l'ensemble des formations destinées aux jeunes et aux adultes réglera le problème d'une actualisation du système éducatif.

**M. Eric Raoult.** Langue de bois !

**M. Pierre Mazeaud.** Il parle pour *l'Humanité* de demain !

**M. Jean Tardito.** Pour financer une modernisation réelle du système éducatif, il faut faire un choix ! La détente internationale favoriserait le choix d'une réduction des dépenses de surarmement nucléaire.

Qu'on ne parle pas de l'« Etat modeste » pour refuser de créer des emplois en nombre suffisant dans les secteurs de la santé, l'éducation nationale, pour dégager des crédits destinés au logement social alors que, dans le même temps, le Gouvernement trouve les crédits pour soutenir certaines opérations financières et le redéploiement international du capital financier.

**M. Eric Raoult.** Et le rouble de l'U.R.S.S. !

**M. Jean Tardito.** Face à la crise que connaît aujourd'hui la démocratie en France, et contre toutes les réponses politiques qu'elle fait naître, la discussion budgétaire aurait dû être ce relais concret des aspirations de nos concitoyens et le moment privilégié du respect du travail parlementaire. Or ce n'est pas le cas et nous le dénonçons !

Les députés communistes se font une autre idée de la politique.

L'Assemblée nationale, élue au suffrage universel direct, doit avoir la primauté dans les institutions.

**M. Pierre Mazeaud.** Demain, il n'y en aura plus !

**M. Jean Tardito.** Vous le voyez bien, monsieur le président, madame le Premier ministre, mes chers collègues, la seule évocation de ce qui pourrait être une grande politique alternative est à l'opposé des motivations de la droite et de sa motion de censure.

**M. André Lejeune.** Ça, c'est vrai !

**M. Jean Tardito.** A ses représentants qui vous encouragent aujourd'hui à aller toujours plus loin dans la soumission aux grands intérêts privés, à la loi de l'argent (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République...*)

**M. Eric Raoult.** C'est trop drôle !

**M. Jean Tardito.** ... les députés communistes opposent leur espérance et leur engagement dans des choix conformes aux valeurs du progrès social, valeurs seules à même de redonner à notre démocratie une vérité nouvelle.

C'est « l'oubli ou le mépris » de ces valeurs et de cette espérance, pour reprendre une formule célèbre, qui est aujourd'hui la cause d'un dangereux découragement civique.

On n'y remédiera pas par des astuces politiciennes, telles que cette motion de censure, pas plus d'ailleurs que par un débat artificiel sur la réduction du mandat présidentiel.

**M. Franck Borotra.** La parole au peuple !

**M. Jean Tardito.** Pour que nos concitoyens restituent à l'action politique la crédibilité qu'elle a singulièrement perdue au cours de cette décennie...

**M. Eric Raoult.** Dissolution !

**M. Jean Tardito.** ... les femmes et les hommes en charge des responsabilités gouvernementales ont le devoir impérieux d'agir conformément aux idéaux dont ils se sont réclamés pour accéder à la direction du pays.

Il y a mieux à faire que d'expérimenter de nouvelles combinaisons politiciennes. Il y a mieux à faire que de se livrer au triste étalage des ambitions personnelles auquel nous assistons depuis plusieurs mois.

**M. Pierre Mazeaud.** Marchais Président !

**M. Jean Tardito.** Il y a mieux à faire que de s'adonner à ces jeux détestables qui nourrissent l'abstention, le repli sur soi, ou même le désespoir.

Permettez, madame le Premier ministre, au député de La Ciotat, port sinistré de ce département des Bouches-du-Rhône qui connaît des dizaines de milliers de chômeurs, de dire combien grande est encore aujourd'hui, parmi ce « peuple de gauche », auquel on ne peut parfois sembler ne s'intéresser qu'en dehors des périodes électorales, combien demeure grande, parmi celles et ceux qui souffrent quotidiennement de votre politique, l'espérance d'une autre voie, d'un autre chemin.

**M. Francis Delattre.** Amen !

**M. Jean Tardito.** Oui, il y a à faire à gauche pour repousser les forces de la réaction et de la haine. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Pierre Mazeaud.** Voilà un mot de trop !

**M. Jean Tardito.** Il y a à faire pour mobiliser les femmes et les hommes de progrès.

En rejetant aujourd'hui la politique conduite par votre gouvernement et sa version aggravée qu'induirait la motion de censure de la droite, si elle venait à être adoptée, nous laissons grande ouverte la porte de l'espoir pour l'immense majorité de nos concitoyens.

Les députés communistes continueront d'être les porte-parole d'une authentique politique alternative, celle que les femmes et les hommes de gauche ont toujours à cœur de voir mettre en œuvre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Michel Jacquemin qui, j'en suis sûr, respectera, comme son prédécesseur, son temps de parole !

**M. Michel Jacquemin.** Madame le Premier ministre, vous voici donc, quelques mois après votre nomination à la tête du Gouvernement, face au rendez-vous budgétaire : un rendez-vous avec le Parlement, mais aussi, au-delà, un rendez-vous avec la nation.

Disons-le tout net, ces rendez-vous sont manqués.

Celui avec notre assemblée tourne court, malmené par l'application répétée de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution.

Quant à celui avec la nation, pour lequel aucun article constitutionnel ne peut venir à votre secours, il s'éternise dans la rue en d'importantes manifestations.

En réalité, mes chers collègues, le vrai rendez-vous de la discussion budgétaire n'est-il pas plutôt dans la rue, dans *Le Journal du Centre* ou à la télévision, qu'affectionne particulièrement le Président de la République, plutôt que dans notre hémicycle.

**M. Eric Raoult.** Très juste !

**M. Michel Jacquemin.** De la situation dégradée dans laquelle se trouve le pays et de la situation d'abaissement dans laquelle se trouve le Parlement, je voudrais tirer quelques réflexions et porter quelques jugements qui motivent, madame le Premier ministre, notre motion de censure. J'affirmerai d'abord que les conditions du dialogue avec notre assemblée se dégradent ; le débat s'appauvrit.

Je rejeterai ensuite un budget qui ne fera pas face aux contraintes économiques ni aux attentes des Français.

En premier lieu, madame le Premier ministre, vous escamotez davantage chaque jour le débat parlementaire.

La partie de cache-cache budgétaire est déjà engagée depuis de longs mois. Rappelons que, dès le mois de mars, après deux mois d'exercice budgétaire, des annulations de crédit étaient prononcées pour 10 milliards de francs, portant ainsi préjudice à l'activité économique puisque prévoyant, en grande partie, des réductions de programme d'investissements.

Sans doute votre prédécesseur présentait-il déjà les graves erreurs d'appréciation et de prévisions faites au moment de l'élaboration du budget de 1991.

Le groupe de l'U.D.C., par la voix de mon collègue et ami Edmond Alphandéry, n'avait pas manqué d'exprimer ses réserves, et je rappellerai ici la proposition que nous avons alors faite de la création d'un fonds d'action conjoncturel fiscal pour alléger certains impôts et donc soutenir l'activité économique.

S'il était difficile de prévoir la chute de la conjoncture mondiale, il n'en était pas de même pour l'évolution de certaines dépenses publiques, comme la charge de la dette ou la garantie des risques du commerce extérieur.

Dans ce contexte, le Gouvernement avait alors joué la facilité plutôt que la rigueur en augmentant les dépenses de 4,8 p. 100, c'est-à-dire deux fois plus vite que l'inflation.

Cette imprudence devait naturellement peser lourd lors de l'exécution du budget. Dès le mois de juin, par des « voies détournées et obscures », comme l'affirmait Jacques Barrot à cette tribune, par un texte portant diverses mesures d'ordre économique et financier, vous avez, pour un montant de 10,8 milliards de francs, très sensiblement modifié le budget de 1991 alors qu'un véritable collectif aurait été nécessaire compte tenu de l'importance de l'enjeu.

Ainsi, en esquivant le débat de fond devant notre assemblée, et en faisant rentrer l'argent dans les caisses par des procédés souvent inventifs mais en réalité contestables, vous évitiez de faire constater et de reconnaître, devant l'opinion, votre laxisme et votre imprévoyance ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Vous vous engagez alors dans une politique d'expédients et d'artifices.

Rappellerai-je ici, à titre d'exemple, votre main basse sur les fonds de l'ORGANIC, qui finançaient l'indemnité de départ des commerçants âgés, ou votre manipulation sur le 1 p. 100 logement au détriment des entreprises et de l'activité du bâtiment ?

**Un député du groupe du Rassemblement pour la République.** C'est vrai !

**M. Michel Jacquemin.** C'est donc dans ces conditions de flou et d'incertitudes, créés par vous-mêmes, que s'est engagée la discussion du projet de finances pour 1992.

**M. Robert Pandraud.** C'est vrai !

**M. Michel Jacquemin.** Jamais un débat budgétaire n'aura été aussi entravé par les contraintes de procédure dont votre gouvernement use et abuse.

Dans la première partie de la loi de finances, un seul article sur trente-huit a pu être voté, trente-sept ont été réservés et 99 p. 100 des amendements n'ont pas été soumis au vote.

Il faut que les Français sachent, et je les prends à témoin, que, pour ce qui concerne l'année 1992, les dépenses et les recettes du budget de ce pays n'auront pas été approuvées par leurs élus, mais imposées par un gouvernement sans majorité.

Le « 49-3 » résume à lui seul le débat que vous avez réussi à instaurer avec la représentation nationale.

Dix ans après votre arrivée au pouvoir, vous avez mis la démocratie parlementaire entre parenthèses et, progressivement, installé le pouvoir dans la rue.

Et là, madame le Premier ministre, ne vous trompez pas de débat ! Nous n'admettons pas de laisser accuser nos institutions d'être responsables du malaise grandissant dans ce pays ! Dissipons cet écran de fumée ! Peut-être quelques ajus-

tements sont-ils nécessaires, mais n'abusez pas nos concitoyens : ce pays est mis en difficulté par votre propre politique !

**M. Eric Raoult.** Très juste !

**M. Michel Jacquemin.** L'habileté présidentielle est peut-être grande, mais le bon sens des Français est immense. Nous compterons sur lui le moment venu.

Le brouillage médiatique que vous essayez d'instaurer à la faveur d'une éventuelle remise en cause de nos institutions...

**M. Jean Auroux.** Dont vous avez pris l'initiative !

**M. Michel Jacquemin.** ... ne fera effet qu'un court instant. Interrogez-vous plutôt sur l'exceptionnel désordre qui règne dans notre pays, chaque jour apportant une manifestation nouvelle de mécontentement.

Certes, gardons-nous des corporatismes, mais retenons simplement qu'ils sont un mode traditionnel d'expression de la société française et que, plutôt que de les fustiger, il faut les interpréter, surtout lorsqu'ils se multiplient et se rejoignent. Ne prenez pas à la légère les mouvements nés de la base ! (« Très bien ! » sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)

En réalité, si le pouvoir s'organise chaque jour sur les chaussees de la capitale, si l'autorité de l'Etat en est amoindrie, c'est que les politiques que vous imposez à notre pays sont inadaptées et toujours empreintes d'idéologie.

Aucun des grands défis d'adaptation et de modernisation à relever ne trouve un début de solution. Cet attentisme jette tour à tour dans la rue de nombreuses professions dont on aurait tort de croire qu'elles ne sont pas capables de prendre leur part au redressement de notre économie, pour autant, bien sûr, qu'on leur montre un chemin clairement tracé.

Je crains que les Français ne perdent confiance : madame le Premier ministre, où est ce « nouvel élan » que vous leur avez promis en prenant la tête du Gouvernement au mois de mai dernier ?

Pourtant, notre pays est tout à fait capable d'égaliser ses concurrents allemands ou japonais. Pourquoi devons-nous supporter un niveau de chômage qu'aucun grand pays industriel voisin ne connaît et qui entraîne pour notre société des drames sociaux chaque jour plus insupportables ?

Nos agriculteurs seraient-ils de moins bons exploitants que leurs collègues européens ? Nos cadres et agents de maîtrise seraient-ils moins compétents ? Notre main-d'œuvre aurait-elle une moindre conscience professionnelle ? Nos chefs d'entreprise seraient-ils moins entreprenants ?

Mais revenons au budget. Il ne répond ni aux urgences de l'heure en matière économique, ni aux attentes des Français.

L'un des objectifs affichés par le Gouvernement est la lutte contre le chômage. Or aucune action décisive n'est vraiment engagée dans ce sens : les allègements fiscaux annoncés en faveur des P.M.E sont refinancés par les taxations des plus-values financières réalisées par les entreprises. Comment en attendre un effet vraiment bénéfique sur l'emploi ?

On note également des mesures bien timides en direction des entreprises individuelles, dont on attend des créations d'emplois. Tous les allègements de T.V.A qui pourraient favoriser l'activité économique sont reportés à 1993. Il n'en est pas de même des mesures de hausse !

Il faut également regretter l'absence d'initiatives en faveur de l'épargne longue. Au contraire, même, le ministère des finances s'est opposé - on l'a constaté durant la discussion budgétaire - ...

**M. Alain Bonnet.** Vous voyez qu'on discute !

**M. Michel Jacquemin.** ... aux différentes propositions et amendements d'origine parlementaire tendant à créer des fonds salariaux ou de nouveaux produits d'épargne plus attractifs.

Or chacun sait que la lutte contre le chômage et pour le pouvoir d'achat passe par un redémarrage de l'investissement productif, véritable talon d'Achille de l'économie française.

L'investissement productif - cela a été souligné par mes prédécesseurs à cette tribune - a pris du retard depuis dix ans. La presse économique notait même ce matin, s'appuyant sur des chiffres récents de l'I.N.S.E.E., qu'il était en régression en 1991. Il faut l'aider puissamment. Il reste donc à réorganiser totalement le transfert de ressources du secteur

improductif vers le secteur productif. Nous réclamons, vous le savez, un allègement important des charges fiscales et sociales.

**M. Jean-Claude Lefort.** Et voilà !

**M. Michel Jacquemin.** Supprimons pour les entreprises le fardeau de la politique familiale.

**M. Marcelin Berthelot.** Et voilà !

**M. Michel Jacquemin.** Menez avec persévérance une politique de diminution des coûts du travail...

**M. Jean Tardito.** Et voilà !

**M. Michel Jacquemin.** ... rendant de la compétitivité à nos entreprises et créant des emplois.

Réformons également la fiscalité agricole. Les promesses du Président de la République dans *Le Journal du Centre* restent, pour le moment, des vœux pieux : des exploitants agricoles doivent se contenter de mesures de portée fort limitée, comme le dégrèvement de 70 p. 100 de la taxation du foncier non bâti en faveur de certains éleveurs, dont l'effet, vous le savez bien, est limité par un classement artificiel des terres.

Comment exhorter à la formation en alternance, à la rénovation de l'apprentissage dans un climat de récession et de perte de confiance ? On peut craindre alors que toutes les belles intentions restent au niveau des discours.

Comment voulez-vous convaincre dans ce cadre budgétaire où s'affirment une forte poussée de la dette publique, une baisse en termes nominaux des dépenses civiles en capital, alors que la conjoncture imposerait un effort particulier, une progression trop forte des dépenses ordinaires, notamment des crédits de la fonction publique ?

**M. François Hollande.** Dites-le aux Français !

**M. Michel Jacquemin.** Comment redonner vigueur à l'activité économique si l'Etat ne soutient pas, par ses investissements, les grands projets d'équipement et de modernisation de nos infrastructures, s'il ne renoue pas avec une politique ambitieuse de l'aménagement du territoire et du logement ?

Sur le plan routier et autoroutier, votre tentative permanente est le désengagement. Des décisions prises ne sont pas complètement honorées, telle que l'attribution, sur les disponibilités d'Autoroutes de France, de 2,5 milliards de francs à la réalisation des programmes routiers. En matière de transport ferré, le schéma de lignes nouvelles à grande vitesse n'arrive pas à déboucher sur une véritable programmation. On n'en finit pas de réaliser étude sur étude pour trouver les meilleurs montages financiers. Concernant le logement, l'Etat se désengage également en transférant de plus en plus de charges sur les collectivités territoriales et les organismes spécialisés.

La même remarque vaut pour l'agriculture qui apparaît comme un autre « parent pauvre » de ce budget, malgré le désarroi qui règne chez beaucoup de nos compatriotes agriculteurs.

Certes, madame le Premier ministre, vous pourriez répéter les propos que vous avez tenus samedi matin en engageant la responsabilité de votre gouvernement : « Que propose l'opposition ? Des économies, quand on discute de la première partie de la loi de finances ; des dépenses supplémentaires, quand on discute, en deuxième partie, budget par budget ».

En fait, ce qui différencie notre politique budgétaire et la vôtre, c'est l'ordre des priorités : augmenter les crédits de grands travaux et d'infrastructure concentrés sur la région parisienne est indécemment dans un pays où les déséquilibres économiques et sociaux s'aggravent.

Par ailleurs, notre désaccord porte également sur des budgets pourtant en sensible augmentation. Une politique, en effet, ne se juge pas seulement au montant des crédits engagés.

Je prendrai deux exemples significatifs : le budget de l'éducation nationale et celui de la culture.

L'augmentation des crédits de l'éducation ne se traduit pas par un progrès en termes de résultats de l'enseignement public. L'Etat semble incapable de réformer un système dont l'inefficacité est malheureusement soupçonnée.

Le budget de la culture ? Hors grands travaux, entre 1982 et 1991, il n'a que très faiblement augmenté. Alors que l'action des pouvoirs publics en faveur du patrimoine ou de l'en-

seignement artistique reste, sur le terrain, insuffisante, le coût de réalisations de prestige, comme la Grande Bibliothèque, s'accroît sensiblement.

Il ne s'agit là que de quelques exemples de nos désaccords. Le groupe de l'U.D.C. a largement eu l'occasion de préciser, au cours de la discussion de chaque budget, ses propositions et ses critiques.

Pour conclure, madame le Premier ministre, je réaffirme que la nation est inquiète.

A un moment de son histoire où notre pays devrait se montrer particulièrement fort pour tenir son rang dans le concert des grandes puissances, à un moment où s'effondrent les idéologies marxistes qui ont opprimé bon nombre de peuples, libérant ainsi de nouveaux espaces et de nouvelles énergies, à un moment où, à l'intérieur de notre société française, il faut assumer des mutations économiques et sociales profondes, quelles réponses apportez-vous aux Français ?

Ce gouvernement apparaît de plus en plus embarrassé et affaibli.

Embarrassé par son incapacité à maîtriser les dérapages budgétaires, la rigueur apparaissant de plus en plus comme un élément de façade. Ne parle-t-on pas déjà d'une régulation budgétaire dès le 1<sup>er</sup> janvier ? Comment seront financées les mesures en faveur des infirmières, de la fonction publique, des agriculteurs, pour n'en citer que quelques-unes ?

Affaibli par une majorité de plus en plus introuvable et en fait, lorsqu'elle s'exprime, de circonstance, plus grave, le Gouvernement est affaibli par la désillusion populaire.

Cet embarras et cet affaiblissement vous amènent progressivement à la paralysie, au manque d'imagination, de créativité et d'innovation.

Cet élan tant annoncé, madame le Premier ministre, s'avère être l'enfant mort-né de l'illusion. Sans lui, la confiance des Français ne sera pas au rendez-vous.

C'est pour appeler l'attention de notre peuple sur la gravité de cette situation que le groupe de l'U.D.C. votera la motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La parole est à M. Bernard Pons.

**M. Bernard Pons.** Madame le Premier ministre, mon propos sera bref, mais je vais vous parler avec franchise et aussi avec une certaine gravité.

Je vais tout d'abord vous poser une question : allez-vous continuer longtemps à jouer à ce jeu, un jeu dégradant pour le Parlement - il suffit de regarder ces travées désertes - déshonorant pour le Gouvernement et dangereux pour la démocratie ?

Oui, allez-vous encore longtemps jouer à ce jeu ? Pourtant, je ne doute pas, madame le Premier ministre, qu'au fond de vous-même vous ne vous interrogiez.

Nous voilà au terme d'un débat portant sur l'examen et le vote de la deuxième partie de la loi de finances, qui concerne plus de 1 300 milliards de francs de crédits. Sur une trentaine de budgets qui devaient être approuvés, six seulement l'ont été, le vote des principaux budgets, ceux qui vont décider demain de votre politique, ayant été réservé. J'ai ici les chiffres clés et je vais appeler dans l'ordre les budgets les plus importants.

Affaires sociales et intégration, échec : pas de majorité ;  
Agriculture et forêt,...

**M. Franck Borotra.** Echec !

**M. Bernard Pons.** ... échec, pas de majorité ;  
Anciens combattants, échec, pas de majorité ;  
Education nationale et enseignement scolaire et supérieur,...

**M. Robert Pandraud.** Echec !

**M. Bernard Pons.** ... échec, pas de majorité ;  
Equipement, logement, transport, espace, routes : échec, pas de majorité ;  
Intérieur, échec, pas de majorité ;  
Justice,...

**M. Pierre Mazeaud.** Echec !

**M. Bernard Pons.** ...échec, pas de majorité ;

Travail, emploi, formation professionnelle : échec, pas de majorité :

Défense, même situation !

**M. Alain Bonnet.** C'est fastidieux !

**M. Bernard Pons.** Effectivement, vous n'avez pas eu de majorité pour voter ces budgets.

Mais il est vrai aussi, et vous ne manquerez pas de nous le faire remarquer, que si vous n'avez pas de majorité pour faire voter vos lois les plus importantes et votre budget, nous n'avons pas de majorité pour vous censurer.

Certains observateurs disent que la situation est bloquée. Je crois qu'ils ont tort. Vous utilisez la Constitution et vous gouvernez le pays. Seulement vous gouvernez en vous appuyant non pas sur une confiance positive mais, en quelque sorte, sur une confiance négative. En effet, nos collègues du groupe communiste, lors de l'examen de la deuxième partie du projet de loi de finances, n'ont pas ménagé leurs critiques, en particulier sur les budgets les plus importants, mais ils ne voteront pas la motion de censure, comme vient de le confirmer M. Tardito. De leur point de vue, ils ont raison, et personne n'a le droit de les critiquer. Ce sont des élus de la nation et ils ont le droit de faire l'analyse qui leur convient.

**M. Jean-Claude Lefort.** Nous voulons une politique de gauche !

**M. Bernard Pons.** Tout à fait ! Ils viennent de le réaffirmer à cette tribune : ils veulent une véritable politique de gauche.

Madame le Premier ministre, je me permets de vous rappeler que c'est grâce au parti communiste qu'au second tour de l'élection présidentielle de 1988, M. François Mitterrand a été élu Président de la République.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** C'est exact !

**M. Bernard Pons.** Je vous rappelle aussi que c'est grâce aux appels du groupe communiste qu'au second tour de l'élection législative de 1988 une majorité de députés socialistes, bénéficiant du report de voix et du soutien des électeurs communistes, ont pu être élus.

**M. François Hollanda.** C'est vrai ! C'est mieux que d'être élu grâce à Le Pen !

**M. Bernard Pons.** Et le 6 juin dernier, M. Pierre Mauroy rencontrait M. Georges Marchais : c'était en quelque sorte les prémices.

Alors, plutôt que de continuer ce jeu qui est, je le répète, dégradant pour le Parlement, déshonorant pour le Gouvernement et dangereux pour la démocratie, il faut, madame le Premier ministre, que vous regardiez les choses en face. Dans la ligne de ce qui a été engagé par M. Pierre Mauroy, vous devez répondre à l'appel du parti communiste qui vous a été lancé tout à l'heure par M. Tardito. Je l'ai écouté très attentivement, il vous a répété à plusieurs reprises : « Nous sommes prêts, la porte est ouverte. » Vous auriez tort, madame le premier ministre, de tourner le dos à cet appel ; la logique voudrait que vous répondiez.

Mais je voudrais aborder maintenant la cause profonde de cette situation politique.

Ces derniers temps, madame le Premier ministre, on a beaucoup parlé de l'article 49 de notre Constitution, mais on ne cite qu'un alinéa, le troisième, comme si c'était le seul ! Eh bien, l'article 49 ne comporte pas qu'un seul alinéa, il en comporte quatre.

Le quatrième dispose que : « Le Premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale. »

**M. David Bohbot.** On est à l'Assemblée !

**M. Bernard Pons.** Le troisième alinéa, tout le monde le connaît, on y fait souvent référence.

Le deuxième alinéa permet à l'opposition de l'Assemblée nationale de censurer le Gouvernement, notamment sa politique générale, en prenant l'initiative d'une motion de censure...

**M. David Bohbot.** Utilisez-le !

**M. Bernard Pons.** ... à condition de réunir plus de soixante signatures.

Mais on ne parle jamais de l'article 49, premier alinéa. Permettez-moi de vous le lire, madame le Premier ministre - je sais que vous le connaissez, mais il est bon parfois de rappeler les choses.

**M. Jean Auroux.** On n'est pas en cours !

**M. Bernard Pons.** Il dit ceci : « Le Premier ministre, après délibération du conseil des ministres, engage devant l'Assemblée nationale la responsabilité du Gouvernement sur son programme ou éventuellement sur une déclaration de politique générale. »

Quel a été le bilan de l'application, sous la V<sup>e</sup> République, de l'article 49, premier alinéa ?

Depuis la naissance de la V<sup>e</sup> République, tous les Premiers ministres à l'exception, en 1968, de M. Maurice Couve de Murville - non pas faute de majorité, car celle-ci était même trop large -, ont utilisé l'article 49, premier alinéa, y compris, et à plusieurs reprises, M. Pierre Mauroy et M. Laurent Fabius. Seuls n'ont jamais fait application de cet alinéa les deux gouvernements de votre prédécesseur et le vôtre, madame le Premier ministre.

Si vous le permettez, à ce point de mon propos, je voudrais vous citer quelques passages du discours de quelqu'un que vous connaissez bien, M. François Mitterrand.

S'adressant à M. Georges Pompidou, le 18 avril 1967, il déclarait : « Le simple langage et la grammaire, fort bien connus de M. Pompidou qui doit se sentir mal à l'aise à cet égard, démontrent de la façon la plus claire que le Premier ministre doit engager la responsabilité du Gouvernement sur son programme et que l'obligation ainsi décidée s'impose à lui d'une manière formelle, tandis que dans tous les autres cas toute liberté lui est laissée d'apprécier ce qu'il convient de faire. »

Il ajoutait : « Mais quoi ? Un nouveau gouvernement, dès le premier débat capital de la première session d'une nouvelle législature, n'aurait pas à obtenir la confiance de l'Assemblée nationale ? »

Il poursuivait par ces mots : « Monsieur le Premier ministre, vous ne devez pas en effet nous demander l'investiture, mais vous avez le devoir d'obtenir notre confiance. »

**M. Pierre Mazeaud.** Il est bien Mitterrand !

**M. David Bohbot.** On ne vous le fait pas dire !

**M. Patrick Balkany.** Il était bien !

**M. Bernard Pons.** « J'ajoute - disait-il - que l'article 49 du projet initial proposé au comité consultatif constitutionnel qui devait, après modifications, devenir l'article 49, était ainsi libellé : « Le Premier ministre peut engager, après délibération en conseil des ministres, la responsabilité du Gouvernement. » Cette rédaction avait été jugée insuffisante et incorrecte et le « peut engager » est devenu « engage » dans la version soumise au peuple français. »

**M. David Bohbot.** Vous avez de bonnes lectures !

**M. Bernard Pons.** Et il terminait ainsi : « C'est ainsi, mesdames et messieurs, je ne saurais trop y insister, que le Gouvernement, par une sorte d'habitude délétère contractée de longue date, commence cette nouvelle législature de la manière que l'on sait en violant la Constitution. » (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

**M. Pierre Mazeaud.** Là, j'applaudis M. Mitterrand ! Il disait des choses exactes, à cette époque !

**M. André Lejeune.** Parlez-nous du budget !

**M. Bernard Pons.** Je sais, madame le Premier ministre, que, contrairement à votre prédécesseur, vous avez de bonnes relations avec le Président de la République. Pourriez-vous lui demander s'il fait la même analyse aujourd'hui qu'en 1967, car c'est un problème extrêmement important. Sans doute vous allez me répondre qu'il s'agit là d'un problème de droit. Eh bien ! madame le Premier ministre, je vais vous suivre sur ce terrain.

En admettant que l'article 49, premier alinéa, ne vous fasse pas obligation de demander cette espèce d'engagement, il reste que si les institutions de la V<sup>e</sup> République - dont on parle beaucoup en ce moment - font que le Président de la République est au sommet de l'infrastructure institutionnelle la véritable clé de voûte en est ce rapport de confiance qui

doit exister entre un gouvernement et sa majorité au sein du Parlement. En dehors de cette confiance, il n'y a pas de vérité.

Voilà que j'ai lâché le mot « confiance ». Or, je n'ai pas le sentiment, et ce sera ma conclusion, qu'en ce moment vous ayez la confiance, une grande confiance, dans le pays, si j'en juge par les sondages d'opinion, par les élections partielles...

**M. Franck Borotra.** Record d'impopularité !

**M. Bernard Pons.** ..., et par les manifestations qui se déroulent tous les jours dans les rues de Paris et dans nos provinces. Vous n'avez pas la confiance du pays et vous n'avez pas celle du Parlement.

**M. André Lejeune.** Vous non plus !

**M. Bernard Pons.** Alors, madame le Premier ministre, ma question est grave : croyez-vous que, dans une démocratie, dans un régime parlementaire, un gouvernement puisse longtemps diriger les affaires d'un pays sans avoir la confiance du peuple et celle de ses représentants ? S'il devait en être ainsi, les ouvriers, les fonctionnaires, les agriculteurs, les professions libérales, les employés, les salariés toutes tendances confondues, les sidérurgistes du Nord et de Lorraine, ceux de Gandrange et de Mondeville, ceux qui manifestent seraient en droit demain de savoir que les ministres qu'ils ont en face d'eux et que le Premier ministre de ce gouvernement acceptent de continuer de gouverner avec une certaine illégitimité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. le président.** La parole est à Mme le Premier ministre.

**Mme Edith Cresson, Premier ministre.** Mesdames, messieurs les députés, l'opposition, en particulier le dernier orateur, semble se réjouir de ce que différents budgets n'aient pas été acceptés par une majorité.

Je note au passage que certains d'entre-eux, pourtant en forte augmentation et pour lesquels les ministres qui les ont présentés ont été félicités - je pense, en particulier, au ministre de la jeunesse et des sports, dont les crédits, ont été augmentés de 10 p. 100 -, ...

**M. Eric Raoult.** Ont été réservés !

**Mme le Premier ministre.** ... n'ont pas été votés.

Que faut-il donc, pour que vous les votiez ?

**M. François d'Aubert.** Il faut une autre politique !

**M. Hubert Falco.** Promise par le Président de la République ! Ce n'est seulement une question d'augmentation. Le Président de la République avait promis 1 p. 100 du budget de la nation !

**Mme le Premier ministre.** Pour les voter, il faut sans doute que vous les présentiez vous-même ? Il vous faudra donc attendre !

**M. Pierre Mazeaud.** Ce n'est pas la démocratie, ça ! Qu'est-ce que ça veut dire ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Mme le Premier ministre.** Mesdames et messieurs de l'opposition, il vous faudra donc attendre, disais-je. Nous, nous avons la responsabilité de gouverner.

**M. Francis Delattre.** Profitez-en !

**M. Patrick Balkany.** Oui : profitez-en.

**Mme le Premier ministre.** Non, c'est un mot que je n'accepte pas. Nous ne profitons pas, nous gouvernons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous le faisons sans faiblesse et en respectant la Constitution. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Eric Raoult.** Respectez aussi le peuple ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**Mme le Premier ministre.** Voici un mois, l'opposition déposait une motion de censure. J'avais alors choisi de ne pas répondre à son texte proprement dit : il ne s'agissait que d'un prétexte. Mais je l'avais volontiers saisi car il me donnait l'occasion de m'adresser à nos compatriotes.

A vous entendre, nous étions dans « la crise ». Comme si une telle affirmation se suffisait à elle-même pour tenir lieu, à vos yeux, de politique alternative !

**Un député du groupe socialiste.** Il n'y en a pas !

**Mme le Premier ministre.** Un mois plus tard, je souhaite faire le point. J'attends d'ailleurs toujours vos propositions.

**M. Hubert Falco.** Ce n'est pas nous qui gouvernons !

**Mme le Premier ministre.** La société s'exprime. Le Gouvernement propose. Des compromis se dégagent. Mais je note la tentation de revendications extrêmes...

**M. Jacques Ferran.** Dans la rue ?...

**Mme le Premier ministre.** ... la tentation du « toujours plus », et aussi un certain goût du spectacle.

**M. Pierre Mazeaud.** Les intéressés vont apprécier !

**Mme le Premier ministre.** Je le dis avec gravité : dépasser, bousculer les organisations représentatives...

**M. Patrick Balkany.** Elles ne sont pas représentatives.

**Mme le Premier ministre.** ... ne contribue pas à faire progresser la France. L'activité de l'opposition ne peut avoir pour moteur la surenchère démagogique. (*« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Demander moins de cotisations sociales, comme je viens de l'entendre, moins de charges...

**M. Patrick Balkany.** Un peu plus de confiance !

**Mme le Premier ministre.** ... mais toujours plus de dépenses de santé...

**M. Eric Raoult.** Et plus d'efficacité !

**Mme le Premier ministre.** ... demander plus de dépenses budgétaires, et en même temps moins d'impôts, c'est un peu court comme programme.

**M. David Bohbot.** C'est la quadrature du cercle.

**M. Pierre Mazeaud.** Ce que les Français demandent, c'est un meilleur gouvernement.

**M. David Bohbot.** Et certainement avec M. Mazeaud !

**Mme le Premier ministre.** Certes, en déposant votre motion de censure, vous exercez un droit légitime de l'opposition. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Mais, dans le même temps, en misant sur la radicalisation du discours et l'exagération des difficultés, vous occultez les vraies questions auxquelles le pays est confronté.

**M. Eric Raoult.** Nous, nous exerçons notre rôle !

**M. Franck Borotra.** La vérité, madame le Premier ministre, c'est que vous représentez 25 p. 100 de la France, peut-être 20 p. 100 !

**Mme le Premier ministre.** Aujourd'hui, comme il y a un mois, ce qui vous importe, ce n'est pas de proposer des solutions. Ce que vous cherchez, c'est à attiser les inquiétudes. (*Protestations sur les bancs du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française, et l'Union du centre. - Approbations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Eric Raoult.** On vous laisse faire.

**Mme le Premier ministre.** Laissez-moi simplement vous dire que cette manœuvre ne vous grandit pas et qu'elle ne vous qualifie pas pour gouverner la France.

**M. Jean Le Garrec.** Ils ne veulent pas gouverner !

**Mme le Premier ministre.** Une fois encore, puisque vous m'en donnez l'occasion, je la saisirai pour rappeler l'action poursuivie par mon Gouvernement.

**M. Hubert Falco.** Demandez à M. Chevènement !

**Mme le Premier ministre.** Depuis un mois, c'est-à-dire depuis la dernière occasion que vous m'avez donnée, le Gouvernement n'a pas cessé de travailler dans le sens de l'intérêt général. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**Patrick Balkany.** Vous êtes vraiment incomprise !

**Mme le Premier ministre.** J'évoquerai devant vous trois dossiers. Mais auparavant, je voudrais dire un mot, puisque certains d'entre vous en ont parlé après y avoir participé, de la manifestation d'hier, sans m'arrêter aux contradictions qui l'animaient :

**M. François d'Aubert.** Vous la dénoncez, quand même !

**Mme le Premier ministre.** Pour aller au fond du débat, je veux dire à mon tour aux Français, aux assurés sociaux comme aux médecins, que si nous ne mettons pas en place une maîtrise des dépenses de santé, ce sera la fin de la sécurité sociale...

**M. Eric Raoult.** Vous ne faites pas peur !

**Mme le Premier ministre.** ...avec les conséquences certaines que l'on connaît pour les constater dans d'autres pays qui, messieurs de l'opposition, sont par ailleurs vos modèles.

**M. François d'Aubert.** Ne simplifiez pas !

**Mme le Premier ministre.** Ne comptez pas sur mon gouvernement pour suivre ces exemples. Je ne pratiquerai pas l'immobilisme et je ne céderai pas aux démagogues.

**M. Alain Benhat.** Très bien !

**Mme le Premier ministre.** Déjà, vous le savez, avec Jean-Louis Bianco, l'Etat vient de signer avec l'ensemble des partenaires sociaux, patronat et syndicats, à l'exception d'un seul, un protocole d'accord allant dans ce sens.

La discussion va se poursuivre maintenant avec les professionnels de santé qui ne sont pas des adversaires, mais des partenaires. Il est impossible que la France reste le seul pays européen à ne pas avoir maîtrisé ses dépenses de santé...

**M. Franck Sorotra.** Avec un gouvernement minoritaire !

**Mme le Premier ministre.** ...et à vivre avec la menace permanente soit de la hausse des cotisations sociales, que l'on retrouve sur les feuilles de paie, soit de l'explosion de son système de protection sociale.

**M. François d'Aubert.** Et vos prédécesseurs, qu'ont-ils fait ?

**Mme le Premier ministre.** Il faut que ce mécanisme cesse ! Mon gouvernement s'est attelé à cette tâche, comme le précédent. *(Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

**M. Pierre Mazeaud.** « Comme le précédent » ! Evin !...

**Mme le Premier ministre.** J'appelle chacun à mesurer ses intérêts bien compris et à travailler à l'intérêt général dans un esprit de responsabilité.

Je veux d'abord parler de l'accord salarial de la fonction publique. Nul ne peut nier son importance. Il témoigne de la nécessité de l'esprit contractuel. C'est là une des priorités de la réflexion et, surtout, de l'action de mon gouvernement. La relance de la politique contractuelle vise à développer un dialogue social et je voudrais dire toute l'importance que j'y attache.

**M. Francis Delattre.** Langue de bois !

**Mme le Premier ministre.** Sans dialogue social, il ne peut y avoir une politique économique compétitive. Ainsi, et pour prendre un exemple récent, on ne peut s'orienter dans l'industrie vers la gestion à stock zéro, c'est-à-dire devenir aussi compétitif que les Allemands ou les Japonais, sans s'être préalablement donné les moyens d'assurer une meilleure organisation du travail.

**M. Raymond Douyère.** Très bien !

**Mme le Premier ministre.** La France, sur ce plan, en dépit des lois Auroux et des efforts qui ont été déployés depuis, est encore en retard.

**M. François Delattre.** Il faut rappeler Auroux !

**Mme le Premier ministre.** En la matière, j'estime que l'Etat doit donner l'exemple. Notre volonté de relancer et de renforcer le dialogue social, de réformer l'administration et la gestion des entreprises publiques en témoigne.

Egalement significatif est l'aboutissement de la négociation avec les organisations représentatives des infirmières et aides-soignantes.

**M. François Delattre.** Il serait temps !

**Mme le Premier ministre.** Ce n'est pas : « il serait temps », c'est fait !

Le protocole d'accord, proposé au nom du Gouvernement par les ministres des affaires sociales et de la santé, prévoit des mesures immédiates et substantielles, que je voudrais vous rappeler, puisque l'événement est derrière nous.

**M. Francis Delattre.** Ce n'est pas ce qu'ils nous disent !

**M. André Lejeune.** Vous ne les écoutez pas, alors...

**Mme le Premier ministre.** L'accord prévoit, d'abord, l'allègement du travail du personnel soignant par la réduction du travail effectif de nuit de trente-neuf à trente-cinq heures et la création de 5 500 postes, qui sont nécessaires pour compenser cette décision.

Il prévoit, ensuite, une meilleure prise en compte des contraintes propres au personnel soignant et aide-soignant par une revalorisation de la rémunération des dimanches et jours fériés et par la rémunération des astreintes à domicile.

Il prévoit, en troisième lieu, l'amélioration du régime indemnitaire des personnels infirmiers, avec un effort particulier pour les perspectives de l'encadrement.

Enfin, il comporte des mesures tendant à favoriser les recrutements, notamment par l'accroissement du nombre d'élèves infirmières et le développement des allocations d'études.

Il a été, en outre, proposé aux organisations syndicales, qui l'ont accepté, un accord national pour engager une action décentralisée d'amélioration des conditions de vie au travail, selon les principes posés par loi hospitalière. Ainsi, par l'effet cumulé par les protocoles de 1988 et 1990, de l'accord salarial pour la fonction publique et des mesures proposées par le Gouvernement, une infirmière gagnera au bout de cinq ans de carrière, 10 760 francs nets par mois au premier trimestre 1993 contre 8 800 francs aujourd'hui.

L'ensemble de ces mesures constitue un effort important, posant les bases d'une meilleure organisation du travail, il entend répondre durablement aux attentes des infirmières et des aides-soignantes.

Ainsi, par cet accord, nous sommes allés très loin, tant en ce qui concerne les moyens mis en œuvre que les perspectives que nous ouvrons pour changer réellement, localement, concrètement, les conditions de travail des personnels soignants. Sur le plan salarial, il est impossible d'aller au-delà, mais les progrès, chacun le constate, seront substantiels.

Troisième exemple, de l'action concrète de mon gouvernement, durant ce mois, les décisions arrêtées par le dernier C.I.A.T.

La délocalisation des grandes écoles, de centres de recherche, de centres techniques ou d'organismes publics...

**M. Jean Le Garrec.** C'est très bien, cela !

**M. Patrick Balkany.** C'est de la poudre aux yeux !

**Mme le Premier ministre.** ... participe à la volonté de mieux équilibrer le territoire national, afin d'assurer un développement plus harmonieux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

« C'est de la poudre aux yeux », me dit-on.

**M. Patrick Balkany.** C'est un gadget !

**Mme le Premier ministre.** Demandez donc aux Bretons si lorsque a été décidé le développement du centre des télécommunications en Bretagne, la région n'a pas profité de ces délocalisations tant du point de vue de son activité économique que de son niveau technologique !

**M. Eric Raoult.** Ce sont des routes qu'il faut !

**Mme le Premier ministre.** Il faut des routes, naturellement...

**M. Eric Raoult.** Sans les routes, c'est un gadget !

**Mme le Premier ministre.** ... mais il faut aussi de ces organismes qui n'ont pas à être tous centrés à Paris et qui doivent venir revitaliser des régions de province.

**M. Pierre Mazeaud.** Qu'ils viennent à Thonon !

**Mme le Premier ministre.** Il y a dix ans, sous l'impulsion de Gaston Defferre, la France s'engageait dans cette grande et nécessaire réforme qu'est la décentralisation. Aujourd'hui, j'estime que le moment est venu d'impulser une nouvelle dynamique, et l'Etat doit donner l'exemple.

**M. Jean Le Garrec.** Tout à fait !

**Mme le Premier ministre.** Il n'est pas sain de pérenniser l'hypertrophie de la région parisienne...

**M. Alain Bonnet.** Très juste !

**M. Jean-Claude Lefort.** Quelle hypertrophie ?

**Mme le Premier ministre.** ... ni pour elle ni pour l'ensemble du pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Francis Delattre.** C'est facile !

**M. le Premier ministre.** C'est pourquoi ce plan de délocalisation prévoit le déplacement de 30 000 emplois au cours des prochaines années...

**M. Eric Raoult.** Ce ne sont pas des emplois, ce sont des bureaux !

**Mme le Premier ministre.** ... ainsi que la réalisation à Paris de logements sociaux réservés, notamment, aux fonctionnaires *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Jean-Claude Lefort.** Dans les locaux de l'E.N.A. ?

**Mme le Premier ministre.** ... car autant, pour un fonctionnaire modeste, la vie en province peut être relativement facile, autant à Paris ou dans la région parisienne, elle ne l'est pas, loin s'en faut.

**M. François Hollande.** Très juste !

**Mme le Premier ministre.** Le choix des villes d'accueil, outre la volonté de diversification, témoigne du souci de la puissance publique d'aider au développement des régions en reconversion.

Accord sur la fonction publique, accord avec les infirmières, délocalisation, voilà quelques exemples récents de l'action du Gouvernement. Le Gouvernement a fait concrètement des actes que le pays attendait : régler les problèmes de la vie quotidienne et préparer l'avenir.

Mais de votre côté, mesdames, messieurs de l'opposition, qu'avez-vous fait ?

**M. André Lejeune.** Du bruit !

**M. Patrick Balkany.** Pas assez !

**Mme le Premier ministre.** Vous vous contentez de participer au cartel des non, vous avez cherché à exacerber tous les corporatismes...

**M. Gérard Chasseguet.** Ce n'est pas sérieux !

**M. Hubert Falco.** Démago !

**M. Francis Delattre.** Heureusement que nous sommes là !

**Mme le Premier ministre.** ... et vous n'avez rien proposé.

En revanche, mon gouvernement travaille pour la France, avec tous les Français qui ont une grande ambition pour notre pays et qui veulent y inscrire leur projet personnel.

Pour cela, le Gouvernement a défini et appliqué un programme pour les mois et les années à venir. Il se donne comme priorité la création d'emplois...

**M. Francis Delattre.** Trois millions de chômeurs !

**M. Patrick Balkany.** Après dix ans de pouvoir !

**Mme le Premier ministre.** ... le renforcement de notre appareil productif, la cohésion sociale, la valorisation de notre espace rural, la promotion de l'écologie française et l'insertion de la France au cœur de l'Europe. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Encore une fois, cette censure est là pour tromper les Français. Vous n'avez qu'un objectif, précipiter les échéances. J'ai déjà dit que la France n'y avait pas intérêt.

**M. Pierre Mazeaud.** Bref, tout va bien !

**M. Patrick Balkany.** Dix ans d'échec socialiste !

**Mme le Premier ministre.** L'Histoire nous le montre tous les jours. Elle nous apprend qu'il ne convient pas de confondre l'accélération des événements avec la résolution des problèmes. Les gens pressés s'usent vite, surtout lorsque, d'une semaine à l'autre, l'étalement des divisions programmatiques, stratégiques, voire des alliances...

**M. Eric Raoult.** Chevènement !

**M. David Bohbot.** Monsieur Raoult, du calme !

**M. Jean-Marie Le Guen.** M. Chevènement ne s'allie pas avec le Front national, lui.

**Mme le Premier ministre.** ... s'étaient au grand jour.

N'est-ce pas le président de l'un des partis de l'opposition...

**M. Jean-Marie Le Guen.** Il n'est pas au Front national ?

**Mme le Premier ministre.** ... qui proclame la nécessité de s'allier avec les forces racistes, alors qu'un autre...

**M. Jean-Marie Le Guen.** C'est la différence !

**Mme le Premier ministre.** ... avec lequel le premier voudrait faire une majorité, dénonce cet accord comme une atteinte à l'honneur ?

**M. Franck Borotra.** Et vous, avec 20 p. 100, avec qui voulez-vous vous allier ?

**M. Pierre Mazeaud.** C'est la proportionnelle qui avait amené ceux dont vous parlez !

**Mme le Premier ministre.** Il y a, néanmoins, un domaine dans lequel vous avez fait montre d'initiative et de proposition. Je veux pour terminer l'évoquer devant vous : c'est celui de la réforme des institutions. *(« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

J'ai entendu, écouté, lu et étudié avec beaucoup d'intérêt toutes vos propositions. C'est un peu, d'ailleurs, la course entre vous. Là, il y a une certaine émulation, il faut le reconnaître ! *(Sourires sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Jean-Marie Le Guen.** C'est le libéralisme !

**Mme le Premier ministre.** Mais je comprends cette ardeur comme une volonté de participer à un débat important.

**M. Pierre Mazeaud.** Vous avez attendu dix ans pour lancer ce débat !

**Mme le Premier ministre.** Le Président de la République souhaite voir approfondi et amélioré le fonctionnement de notre démocratie, et notamment le fonctionnement de notre Parlement. C'est un sujet d'importance. *(« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

**M. Franck Borotra.** Respectez la légitimité du peuple !

**Mme le Premier ministre.** Au moment où de nombreux pays nous rejoignent sur la voie de la démocratie, réfléchir sur notre propre démocratie est un devoir.

**M. Franck Borotra.** Et réfléchir sur ceux qui gouvernent sans majorité.

**Mme le Premier ministre.** Mesdames et messieurs, le Gouvernement dispose d'une majorité relative, forte et soudée dont le soutien ne m'a jamais fait défaut.

**M. Eric Raoult.** Des godillots !

**Mme le Premier ministre.** Nous avons encore beaucoup de travail à faire ensemble.

**M. Franck Borotra.** Mais vous n'avez rien fait !

**Mme le Premier ministre.** Je le poursuivrai sans relâche et dans un esprit de concertation. *(Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

**M. Pierre Mazeaud.** Tiens !

**Mme le Premier ministre.** Pour cela, je demande à l'Assemblée de repousser cette motion de censure, qui n'a pas de perspective.

J'attends votre décision avec confiance.

**M. Francis Delattre.** Rouvrez les chantiers !

**Mme le Premier ministre.** Vous le savez, mesdames et messieurs les députés, le contexte économique international est très difficile, et certains d'entre vous l'ont rappelé à juste titre. Nos économies sont interdépendantes et on ne peut pas s'attendre à ce que tout se passe bien sur le plan économique en France, quand tout se passe mal partout ailleurs.

**M. Franck Borotra.** Ce n'est pas le cas de tous les pays !

**Mme le Premier ministre.** Les Français sont parfois moroses.

**M. Francis Delattre.** Vous faites tout pour cela !

**Mme le Premier ministre.** Il appartient aux élus, à leurs élus, de leur dire que seuls le courage et la solidarité sont la réponse des temps difficiles.

**M. Pierre Mazeaud.** Vous manquez de courage !

**Mme le Premier ministre.** L'espoir ne vient jamais des surenchères politiciennes. L'espoir vient et viendra...

**M. Eric Raoult.** De nous !

**Mme le Premier ministre.** ... d'une action résolue, celle que mène mon Gouvernement, avec tous ceux qui voudront s'associer à son effort. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Eric Raoult.** Il y en a de moins en moins !

**M. Patrick Balkany.** Et même plus du tout !

**M. le président.** La discussion générale est close. Le vote est renvoyé à la prochaine séance.

2

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Vote sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution par MM. Charles

Millon, Pons, Jacques Barrot, Clément, Santini, Haby, Ker-guérès, Lestas, Bayard, Perrut, Colombier, Rigaud, André Rossi, Mestre, Reyman, Wiltzer, Mesmin, Bégault, Laffineur, Jean-François Deniau, Jacquat, de Robien, Falco, Blum, Diméglio, Longuet, Vasseur, Mattei, de Charette, Ehrmann, Griotteray, Gilbert Gantier, Paecht, Francis Delattre, Chollet, Philibert, d'Harcourt, Proriot, Léotard, Rossinot, François d'Aubert, Jean Bousquet, Pelchat, Chirac, Juppé, Robert-André Vivien, Ueberschlag, Jean-Louis Debré, Marcus, Dehaine, Kaspereit, Charroppin, Thomas, Alain Cousin, Paccou, Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Mme Bachelot, MM. Guichon, Vuillaume, Terrot, Mazeaud, Pandraud, Masdeu-Arus, Léonard, Couve, de Broissia, Legras, Audinot, Borotra, Ollier, Charié, Doligé, Balkany, Mme de Panafieu, MM. Peyrefitte, Gorse, Dominique Perben, Jean-Claude Mignon, Sarkozy, Mme Sauvaigo, M. Estrosi, Mme Elisabeth Hubert, MM. Cuq, Julia, Lucien Richard, Couveinhes, Bourg-Broc, Goulet, Pasquini, Chasseguet, Raynal, Bachelet, Cavallé, Goasdouff, Mauger, Chamard, de Lipkowski, Cabal, Mme Alliot-Marie, M. Auberger, Mme Christiane Papon, MM. Galy-Dejean, Méhaignerie, Hyst, Mme Monique Papon, MM. Geng, Baudis, Landrain, Foucher, Fuchs, Chavanes, Grimault, Voisin, Fréville, Adrien Durand, Bouvard, Birraux, Guellec et Mme Isaac-Sibille.

*(Mme le Premier ministre ayant engagé la responsabilité du Gouvernement pour l'adoption, en première lecture, du projet de loi de finances pour 1992, dans le texte dont elle a donné connaissance au cours de la troisième séance du 15 novembre 1991.)*

La séance est levée.

*(La séance est levée à dix-huit heures.)*

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale.*

JEAN PINCHOT

# LuraTech

## www.luratech.com



*LuraTech*

***[www.luratech.com](http://www.luratech.com)***